

LA SEMAINE AFRICAINNE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4134 du Jeudi 14 Juillet 2022 - 70^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

ELECTIONS LEGISLATIVES ET LOCALES

Dysfonctionnements et amateurisme dans l'organisation

(P.3)

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Bientôt, le 130^e anniversaire de la Cathédrale Sacré-Coeur

La Cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville a 130 ans d'existence. Dans le cadre des festivités marquant cet anniversaire, une marche de santé des paroissiens aura lieu le samedi 16 juillet 2022 de 7h 30 à 10h sur le périmètre paroissial de la Cathédrale. Elle sera suivie l'après-midi à 14h d'un concert de chants en la cathédrale. Ces festivités culmineront par la messe pontificale présidée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, le dimanche 17 juillet 2022, à 9h 30, en la cathédrale Sacré-Coeur.

Cordiale bienvenue à tous!

CULTURE

Passi: «Le Congo me manquait»

Le célèbre rappeur,
chanteur, compo-
siteur, producteur et
désormais cinéaste
a séjourné récem-
ment au Congo.

(P.16)



ANGOLA



José Eduardo Dos Santos s'est éteint en Espagne

EDITORIAL

**Elections quand
même...**

CANAL+

30
ANS

GAGNEZ
30 MOIS
A TOUT CANAL+

MOBILE COMMERCE CONGO S.A.

Société Anonyme Unipersonnelle au capital de 500.000.000 de francs CFA
Siège Social : 2ème étage, Immeuble SCI MONTE CRISTO, Rond-point de la Gare, Croisement du Boulevard
Denis SASSOU NGUESSO et de l'avenue Orsy, Centre-Ville B.P : 1038, Brazzaville - République du Congo
RCCM : CG-BZ-01-2009-B15-00019

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

La société **Mobile Commerce Congo SA (MCC)**, organise une consultation en vue du recrutement d'un Directeur Général Adjoint.

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE MOBILE COMMERCE CONGO

La société Mobile Commerce Congo est une société Anonyme de droit congolais avec Conseil d'Administration. Créée en 2009 et elle est dotée d'une personnalité juridique pleine et entière et d'une autonomie financière. Son siège social est établi à Brazzaville en République du Congo et son capital autorisé est fixé Cinq Cent Millions (500.000.000) de francs CFA. Elle a pour seul actionnaire la société Airtel Mobile Commerce Congo BZV.

Outre les missions accessoirement assignées par ses Statuts, la société MCC a principalement pour mission conformément à son objet social:

- L'émission et le rachat de valeurs électroniques et le transfert desdites valeurs entre des clients sur la base des instructions dénommées Airtel Money;
- La fourniture des solutions de paiement via le téléphone mobile au travers d'un service à valeur ajoutée appelé Airtel Money;

II. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ – DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

2. 1 Il participe, sous l'autorité du Directeur Général et au sein du comité de direction, au processus de décision, et à la définition d'une ligne stratégique de la société. Il dirige les services dans son périmètre et par délégation, met en œuvre, régule, contrôle et évalue les plans d'actions. Dans son espace de délégation, le directeur général adjoint contribue à la définition des politiques. Le Directeur Général Adjoint est un gestionnaire de projet qui accomplit des missions de conseil et d'expertise. En relation avec les directions fonctionnelles de l'entreprise, il a la capacité de contrôler la mise en œuvre de la stratégie définie par la direction générale.

2.2 Il seconde le Directeur Général dans toutes les tâches qui lui sont dévolues. En cas d'absence, il prend en charge la gestion au quotidien de l'entreprise et peut être amené à la représenter à l'extérieur.

Plus précisément, le AMCC recherchera des personnes possédant les qualités suivantes:

a) Grande intégrité

- Bonne image et réputation: Les candidats doivent être de bonne réputation, avoir les normes éthiques personnelles et professionnelles les plus élevées, être intègres et honnêtes. Ils ne doivent pas avoir été condamnés pour un quelconque délit, avoir fait faillite ou avoir des prêts/facilités impayés;
- Les candidats ne doivent pas non plus être perçus par le public comme étant controversés.

Le service de conformité de MCC effectuera une vérification des antécédents et fournira un rapport sur chaque candidat, afin de vérifier qu'il répond aux critères établis.

b) Sens des affaires

Les candidats doivent avoir une expérience suffisante des affaires pour assurer une gestion saine et prudente de la Société.

c) Connaissances

Les candidats doivent avoir:

- Des connaissances dans le domaine des nouvelles technologies l'Information et de la Communication, en économie ou en finance;
- Une bonne connaissance du monde des affaires en général et, plus spécifiquement, une connaissance du monde bancaire sera un avantage;
- Expérience en matière de développement commercial;
- Capacités de leadership et de gestion.
- Expertise dans le secteur financier c'est-à-dire avoir les aptitudes, les compétences, les connaissances et l'expertise financières nécessaires

à l'exercice de leurs fonctions et responsabilités.

d) Exposition politique

Les candidats ne doivent pas faire de la politique active. Cela inclut le fait d'être:

- Un fondateur, cofondateur, président ou membre de la direction exécutive d'un parti politique;
- Un membre influent et actif d'un parti politique;
- Un membre actif de groupes d'activistes;
- Un financier des partis politiques;
- Une personne qui a brigué ou brigue encore un poste politique.

e) Qualification académique et expériences professionnelles

La qualification minimale requise est un diplôme de licence en sciences économiques, bancaires, financière, juridiques ou de gestion ou tout autre diplôme reconnu équivalent et justifier d'une expérience professionnelle au moins de 5 ans dans une fonction d'encadrement de haut niveau en matière bancaire et des TIC.

Le candidat ne doit pas avoir un conflit d'intérêts ou un intérêt réel avec la société.

À défaut de justifier le diplôme d'étude supérieure ci-haut cités, le Directeur Général Adjoint doit justifier d'une expérience d'au moins 8 ans dans les fonctions d'encadrement de haut niveau en matière bancaire, le financement de projets ou des TIC.

En outre, il devra avoir une connaissance approfondie des problématiques liées à l'évaluation des risques bancaires, en particulier le risque de crédit. Il doit présenter des garanties d'intégrité morale et de probité.

En plus de ce qui précède, le candidat doit avoir:

- De bonnes compétences interpersonnelles;
- Réseaux et contacts personnels
- Ne doit pas avoir plus de 65 ans et doit être en bonne santé.

III. PRÉSENTATION DE LA LETTRE DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés devront soumettre:

- Une lettre de motivation rédigée en français et en anglais;
- CV détaillé faisant apparaître notamment leurs compétences professionnelles et leurs expériences dans les domaines concernés;
- Attestation sur l'honneur quant à l'absence de relations / conflit d'intérêt avec MCC;
- Une déclaration sur l'honneur des fonctions et mandats exercés en dehors de la société MCC et attestant ne pas être frappé par une quelconque interdiction prévue par la réglementation en vigueur.

IV. DÉPÔT DE DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être présenté sous pli fermé et déposé au Siège de la société Mobile Commerce Congo à l'adresse suivante:

MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE MOBILE COMMERCE CONGO - MCC (Consultation pour le recrutement d'un Directeur Général Adjoint)

Tél.: + 242 05 581 00 81, BP: 1038 – 2ème étage, Immeuble SCI MONTE CRISTO, Rond-point de la Gare, Croisement du Boulevard Denis SASSOU NGUESSO et de l'avenue Orsy, Centre-Ville.

Les candidatures féminines sont encouragées.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **Lundi 25 juillet 2022 à 12h00, heure de Brazzaville.**

Aussi, la Direction Générale, le Conseil d'Administration et les actionnaires se réservent le droit de ne pas retenir une candidature à leur discrétion.

ELECTIONS LEGISLATIVES ET LOCALES

Dysfonctionnements et amateurisme dans l'organisation

Les Congolais se sont rendus aux urnes les 4 et 10 juillet 2022 pour élire les 151 députés de la 15^{ème} législature de l'Assemblée nationale et renouveler par la même occasion, les conseils départementaux et municipaux lors des élections législatives et locales, dont la campagne électorale s'est achevée le vendredi 8 juillet dernier, à minuit, sur l'ensemble du territoire.

Les différents candidats des partis politiques et les indépendants en lice s'étaient véritablement lancés dans la campagne. Comme des loups affamés, ils sont allés à l'assaut des électeurs en distribuant tee-shirts, casquettes, pagnes et, surtout, de l'argent qui a été au cœur du vote.

La bataille était rude, plus entre candidats qu'entre familles politiques. La campagne électorale a mis au grand jour les méthodes peu démocratiques des uns et des autres. L'intolérance a surgi et l'argent a joué un rôle déstabilisateur.

Au regard de la campagne électorale, on peut dire sans risque de se tromper que les différents candidats en lice se sont livrés une bataille sans merci.

L'enjeu du sénat n'est pas trop politiquement déterminant; il l'est plutôt à l'Assemblée nationale où la majorité demeure donc d'une importance indéniable pour le bon fonctionnement des Institutions.

Une chose est vraie, il y a eu un foisonnement des candidats, surtout des indépendants. Le PCT et ses alliés sont aujourd'hui la seule formation politique du pays à disposer d'une véritable machine électorale. Beaucoup d'indépendants ont bousculé les candidats présentés par les partis politiques. Ils constituent une force potentielle et non négligeable qui peut changer la donne politique dans le pays à condition que les choses soient bien organisées.

Dans les départements et di-

stricts où les élections ont eu lieu, le scrutin s'est tenu sans heurts, dans le calme et la sérénité.

Plus de deux mille candidats



Les listes électorales

étaient en lice pour les élections législatives pour 151 sièges seulement à pourvoir. Plusieurs indépendants proches du pouvoir ou non, et surtout, beaucoup d'enfants des dignitaires du pays se sont lancés à l'assaut de la politique.

Les conseillers départementaux et municipaux) éliront à leur tour les sénateurs dont la date du scrutin n'est pas encore fixée.

Il s'agissait, pour la députation, du premier tour. Tandis que pour les conseillers départementaux et municipaux, du tour unique d'un scrutin à la proportionnelle. Mais sur l'ensemble du territoire national, comme à chaque élection, des dysfonctionnements ont été constatés, malgré les multiples concertations organisées pour améliorer la gouvernan-



Les électeurs en attente de voter

catas d'acte de naissance ou des récépissés de la carte d'identité n'ont pas été autorisés à voter, tout comme ceux qui avaient les noms sur les listes électorales mais sans carte d'électeur qui n'ont pas été distribuées dans les quartiers, zones ou blocs. Certains bureaux de vote ont ouvert très en retard ou manquaient de bulletins. Il a fallu attendre des heures pour que le scrutin démarre, la fermeture précoce de certains bureaux de vote a été également signalée.

L'incapacité pour certains électeurs, surtout les personnes âgées à voter sur un bulletin unique par manque de pédagogie et de spots ou d'émission de sensibilisation de la part de la CNEI (Commission nationale électorale indépendante), l'affichage la veille ou le jour même du scrutin des listes électorales devant les bureaux de vote ont été aussi pointés du doigt. Tout comme un trafic de cartes d'électeurs vendues à 2000 F.Cfa.

Le PCT est en voie de gagner son pari d'obtenir une majorité écrasante. C'est tout au moins l'ambition que s'était fixée sa direction politique. Un véritable raz-de-marée, sinon une promenade de santé, pourrait-on dire.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Ceux qui avaient des dupli-

Editorial

Elections quand même...

À moitié vide et à moitié plein : c'est l'état de la situation politique du Congo au sortir des législatives de Dimanche. Chaque prendra l'angle qui l'arrange pour commenter les chiffres. Chacun donnera son avis sur le taux de participation, sur la discipline des votants, sur la sagesse finale qui a prévalu chez les candidats alors qu'à Kellé, Ewo, Owando, Mouyondzi et Mindouli, les choses ne se sont finalement pas mal passées. Le vote a pu s'y tenir, et les résultats qui y sont attendus ne seront pas influencés par l'échauffement qu'on y a remarqué en matinée.

Tout s'est donc relativement bien passé, il faut s'en réjouir. L'embêtant avec les verres à demi-pleins c'est qu'ils ne renseignent que rarement sur une situation. Qu'ils soient à moitié vides ou à moitié pleins, il y aura toujours quelque-chose à déplorer. Pour le cas d'espèce, l'organisation du vote, l'affichage des listes, la numérotation des salles de vote et les renseignements de base à l'entrée des salles, notamment pour les personnes âgées et ne sachant pas lire sont des lacunes visibles.

Tout comme la supposée encre indélébile, systématiquement remplacée par un encreur ordinaire, qui s'effaçait au premier lavage des mains. Ou encore la confidentialité du choix du votant qui se voyait coraqué par quelque sachant se proposant même de vous plier le bulletin que vous aurez à déposer dans l'urne. Ou encore la nervosité à fleur de peau, les proclamations inopinées des résultats de quelques prétentieux pour tenter d'influencer le vote des indécis.

Mais dans l'ensemble on peut qualifier d'acceptable; l'ensemble du vote. En attendant la remontée de tous les résultats, s'il n'y a pas de tripatouillages dans l'interval. Car en matière de tripatouillage, on se pose un peu là.

Albert S. MIANZOUKOUTA

ELECTIONS LEGISLATIVES ET LOCALES

Des couacs, mais pas les violences redoutées!

Les Congolais ont voté dimanche 10 juillet 2022. D'une manière générale, les électeurs ont accompli leur devoir civique dans un climat serein, sauf qu'il y a eu des flottements plus ou moins importants - d'aucuns les qualifient de graves et d'inadmissibles- dans l'organisation, suscitant des énerve-ments ainsi que des interrogations sur la pertinence d'une CNEI (Commission nationale électorale indépendante) permanente.

Il n'y avait pas de suspense, il n'y aura pas de surprise. Le PCT consolidera sa majorité à l'Assemblée nationale. Personne ne viendra remettre en cause sa victoire. Mais si le double scrutin de dimanche dernier s'est déroulé dans des conditions acceptables d'ordre public et le respect de certaines règles (pas toutes, évidemment) de démocratie, des dysfonctionnements d'ordre organisationnel ont été parfois notés.

En effet, comme lors des précédentes élections, quelques incidents l'ont émaillé. Des électeurs oubliés sur les listes électorales mais munis de leur carte d'électeur, n'ont pas voté. L'image la plus frappante est sans doute celle de ces deux candidats dans une circonscription de Brazzaville en colère. On les a vu dépités. Leurs noms ne figurant sur aucune des listes de leur centre de vote, ils n'ont pas pu voter.



Le vote

Comme lors des scrutins antérieurs, les élections se sont déroulées avec retard. Exemples: à Kingouari, une circonscription de Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville, le vote a débuté à

15h au lieu de 7h30, et à Kellé où on a signalé des graves problèmes de logistique. Comme lors du vote anticipé des agents de la Force publique. La distribution du matériel électoral a occasionné des

perturbations telles que des bulletins et des listes de certains bureaux de vote se sont retrouvés dans d'autres salles d'un même centre. Des bulletins manquaient dans certaines localités.

Ayant opté pour des bulletins avec photo du candidat et son logo, certains candidats n'ont pas vu leur photo être imprimée. On a continué la distribution des cartes d'électeurs le jour du vote. De même, un président d'un centre de vote a avoué n'avoir été désigné qu'au lever du jour du vote. Dans un certain nombre de bureaux de vote, aussi bien à Brazzaville que dans les autres villes et localités, le dépouillement des bulletins de vote s'est fait à la lumière des téléphones portables ou des bougies. Des membres des bureaux ont avoué qu'ils ont

manqué de procès-verbaux. En outre, il est arrivé que dans certains bureaux l'irruption de l'escorte d'un candidat huppé introduise une confusion totale dans le déroulement des votes. Quelques mal-intentionnés n'ont pas non plus hésité à proposer de l'argent aux gens pour faire élire leurs candidats. Un confrère rapporte : «A Bacongo (NDLR : une circonscription de Brazzaville), un individu a été interpellé avec près d'un million de francs et plusieurs cartes d'électeurs».

Ces dysfonctionnements restent mineurs. Mais tout de même, ils reviennent à chaque élection. Un confrère, Arsène Séverin, s'interroge: «Une CNEI permanente, à quoi ça sert?». Beaucoup d'argent sont pourtant engloutis dans le fonctionnement de la CNEI et dans cette affaire des élections.

Jean ZENGABIO

ELECTIONS LÉGISLATIVES ET LOCALES

La CORAGED salue la constance de l'Etat dans le respect des délais constitutionnels

La Coordination nationale des réseaux et associations de la société pour la gouvernance démocratique et électorale (CORAGED) a délivré, lundi 11 juillet dernier à Brazzaville, une déclaration préliminaire de sa mission d'observation électorale. Conformément à sa vocation, la CORAGED a déployé pour ce double scrutin (législatif et local), une mission de 200 observateurs dans plusieurs localités du pays: Brazzaville, Pointe-Noire, Hinda, Loango, Tchamba Nzassi, Dolisie, Madingou, Mouyondzi, Kinkala, Kintélé, Ignié, et Djambala. Cette déclaration a été présentée par Alain Nzaba, porte-parole de la mission d'observation électorale de la CORAGED, en présence d'Amaïcool Mpombo, coordonnatrice de cette mission, et d'un parterre d'observateurs.

À l'issue de cette mission, en attendant le deuxième tour des législatives, la CORAGED a, entre autres, salué: la constance de l'Etat congolais dans le respect des délais prescrits par la constitution pour l'organisation des élections liées au renouvellement des différentes institutions; l'organisation préalable à toutes consultations électorales majeures, d'une concertation politique nationale en vue de la recherche en permanence le consensus utile à la préservation de la paix et de la cohésion nationale, ainsi qu'une gestion consensuelle des processus électoraux.

Dans sa déclaration, la CORAGED se félicite de l'accompagnement de la communauté internationale qui déploie régulièrement les missions d'observation électorale en République du Congo. Notamment l'Union africaine, la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), les différentes organisations spécialisées de la société civile du continent africain et d'ailleurs.

A cela il faut ajouter que la

CORAGED a noté avec satisfaction, un fort déploiement des observateurs du comité de suivi de la convention pour la paix



Les observateurs de la CORAGED

et la reconstruction du Congo. Seulement voilà, bien que la campagne électorale se soit déroulée dans la paix et la quiétude, avec une présence effective et non encombrante des forces de défense et de sécurité, ainsi que la présence des délégués des candidats et la transparence dans le dépouillement du vote des électeurs, la CORAGED a aussi relevé les dysfonctionnements ou manquements ci-après : une couverture médiatique non équitable, une insuffisance de formation de certains personnels électoraux. En plus de cela, des dysfonctionnements en termes de matériels et le non-respect des heures d'ouverture des bureaux de vote par endroits. Quoiqu'il en soit, la CORAGED souligne que les élections législatives et locales du 4 (vote des hommes et femmes en treillis) et du 10 juillet 2022 (vote des civils), ont été libres, régulières et transparentes.



Alain Nzaba, porte-parole de la mission de la CORAGED

slatives et locales du 4 (vote des hommes et femmes en treillis) et du 10 juillet 2022 (vote des civils), ont été libres, régulières et transparentes. Pour ces dysfonctionnements, la CORAGED convie les institutions en charge de la gestion des processus électoraux à redoubler les efforts pour corriger les imperfections constatées et à consolider les différents acquis et performances. Elle appelle les candidats malheureux au respect des dispositions légales pour des éventuels recours. In fine, la mission de la CORAGED a exprimé sa gratitude à l'endroit du Conseil consultatif de la société civile et des ONG pour son appui et son leadership au profit du renforcement et de la professionnalisation des différentes composantes des organisations de la société civile congolaise.

Marcellin MOUZITA

AFRIQUE DU SUD

Une diplomatie qui veut parler à toute l'Afrique

Depuis le 27 avril 1994, une fête nationale est célébrée à l'échelle de toute l'Afrique qui en a fait son événement marquant. Il s'agit de la Journée de la liberté de l'Afrique du Sud devenue symbole de la liberté et un événement continental. C'est ce jour-là qui vit l'aboutissement de la quête de liberté et de justice des Sud-Africains. Pendant 66 ans, ils avaient vécu sous le joug de l'apartheid, système de séparation des races et de ségrégation broyant toute velléité de s'affirmer comme citoyen et comme être humain noir.

Le 27 avril 1994, le drapeau de l'apartheid était ramené pour la dernière fois, tandis que s'affirmait un grand homme, Nelson Mandela, 27 ans de prison sous l'apartheid et libre sans acrimonie ni esprit de revanche, mais ferme sur les principes et sur la vision du futur. C'est lui qui donnera toute l'amplitude mondiale à cette date et conduira ses compatriotes sur la voie de la conscience et de la responsabilité, quand ils iront s'exprimer devant les urnes, portant logiquement «Madiba» à la tête du pays en tant que Nation libre. «Jamais, jamais et plus jamais ce beau pas ne connaîtra à nouveau l'oppression de l'un par l'autre. Laissons la liberté régner !»

L'Onde de choc de ce jour de liberté n'a jamais cessé de se répandre, avec plus ou loin d'intensité, sur l'Afrique entière. C'est donc avec un enthousiasme réel que chaque année, au Congo, l'ambassade sud-africaine convie ses amis et ses frères à se joindre à la traditionnelle fête nationale qui n'a connu d'interruption que durant les deux années de rigueur imposées par la pandémie du Coronavirus.



L'ambassadeur Johnny Sexwale durant son discours

Même si l'actualité de ces derniers jours en Afrique du Sud a été marquée par les drames de la violence, du déchaînement des éléments de la nature et par la pandémie, l'Afrique du Sud demeure le phare d'une liberté africaine reconnue. Ainsi, pour renouer avec cette

belle et fraternelle tradition, l'ambassadeur Johnny Sexwale a de nouveau convié à un pot d'amitié, fin juin à Brazzaville, les amis de l'Afrique du Sud et la petite communauté sud-africaine du Congo pour célébrer la Fête Nationale sud-africaine. «L'Afrique du Sud et la République du Congo ont établi

des relations diplomatiques le 22 mars 1993», a rappelé l'Ambassadeur Sexwale. «Pour renforcer davantage notre diplomatie économique, l'Afrique du Sud est en train de nommer un Consul Honoraire à Pointe-Noire, pour développer et promouvoir les activités commerciales» entre les deux pays. Le diplomate sud-africain a marqué la reconnaissance de son pays au Congo pour son rôle dans la lutte de libération des Sud-Africains. «L'Afrique du Sud est aujourd'hui un pays libre et nous sommes fiers d'avoir notre propre pays. Nous sommes reconnaissants d'être parmi vous et de nous tenir à vos côtés en tant que nation souveraine», a dit M. Sexwale. Représentant le Gouvernement congolais à cette cérémonie, M. Léon Juste Ibombo, ministre des Postes et télécommunications et de l'économie numérique, a rappelé, lui aussi, combien les jeunes Congolais ont grandi avec les images de la lutte des Sud-Africains, de Nelson Mandela, pour la liberté. Il a souligné qu'il était jeune collégien lorsqu'il adhéra au Fonds de la lutte contre l'Apartheid, lancé par le Congo. Ensuite a fait place le pot de l'amitié avec le partage du gâteau d'anniversaire, aux couleurs arc-en-ciel du drapeau de l'Afrique du Sud.

A.S. MIANZOUKOUTA

LÉGISLATIVES ET LOCALES 2022

Henri Bouka satisfait

Le Président de la Commission Nationale Electorale Indépendante, Henri Bouka, a sillonné quelques bureaux de vote de Brazzaville, Kintélé et Ignié pour se rendre compte du bon déroulement du scrutin. Il en est sorti satisfait.

En effet, le Président de la Commission Nationale Indépendante (CNEI) a pris son bâton de pèlerin qu'après avoir assisté au vote du couple présidentiel à la mairie de ouenzé, dans le 5ème arrondissement de Brazzaville. Livrant ses impressions à la presse Henri Bouka a relevé que les civils ne se comportent pas comme les agents de la Force publique qui viennent en masse «Donc chacun vient à son rythme. À peine 14h, j'ai constaté que les urnes sont déjà quasi pleines de bulletins de vote aussi bien aux législatives qu'aux locales. À pareille



Henri Bouka

heure, j'éprouve un sentiment de satisfaction» a-t-il déclaré. Il a par ailleurs rappelé que les bureaux de vote ont ouvert à 7h30 dans toutes les 151 circonscriptions électorales aux législatives et dans les 123 circonscriptions aux élections locales à travers les douze départements du pays. Il a fait savoir néanmoins que quelques difficultés observées à Kellé et Ewo commune, dans la Cuvette – Ouest, et Mfouati, dans la Bouenza ont été vite réglées avec l'envoi des bulletins de vote qui manquaient dans ces localités.

Henri Bouka a rassuré : «Je peux vous dire qu'il n'y a rien à déplorer. Peut-être quelques petites dérives très personnelles à Brazzaville, mais très rapidement contenues, les électeurs présents ont compris, et chacun a pu voter». A propos de la présence des représentants des candidats dans les bureaux de vote, il a indiqué qu'il s'agit d'une question réglée par la loi. «Lorsqu'un candidat a désigné son représentant, il est automatiquement reçu dans le bureau de vote».

«Vous venez de constater qu'à Kintélé et Ignié, il y a de nombreux représentants dans les bureaux de vote, cette question ne se pose pas, c'est la volonté de notre législateur et elle est respectée», a-t-il indiqué.

Pascal Azad DOKO

LÉGISLATIVES

Dave Mafoula dénonce une fraude massive

Si le vote s'est bien déroulé sur toute l'étendue du territoire national, le constat dans la première circonscription électorale de Mossaka est tout autre. Ce 10 juillet, des mouvements de dénonciation de supposées fraudes ont eu lieu dans la ville, entraînant l'interpella-



Uphrem Dave Mafoula.

tion du candidat Uphrem Dave Mafoula.

Le camp de Mafoula accuse celui du Parti congolais du travail d'avoir orchestré la fraude. Il rapporte que des réunions entre les représentants de la CNEI et les candidats en lice à Mossaka ont eu lieu en l'absence du candidat Mafoula et de ses représentants. De ces échanges, les membres de la CNEI auraient présenté des arrêtés annonçant l'ajout de 4 nouveaux bureaux de vote et ayant, selon eux, les mêmes

numéros de référence.

Le candidat du parti Les souverainistes s'est donc empressé d'adresser une lettre à Mme le maire, dans laquelle il lui fait constater ces irrégularités.

La goutte d'eau qui a fait déborder le vase serait l'apparition, le jour du vote, de 3 nouveaux bureaux de vote ajoutés aux 4 autres ajouts. Des bureaux de vote contenant, d'après les plaignants, les noms des personnes habitant Brazzaville et de certains ressortissants de la République Démocratique du Congo. Le candidat Mafoula a donc lui-même décidé avec son équipe de s'emparer des procès-verbaux d'un bureau de vote craignant une fraude massive, comme l'a confié un proche.

Son équipe et lui signalent également que pendant le vote, la gendarmerie a interpellé des personnes détenant d'importantes sommes d'argent accompagnées d'un nombre conséquent de cartes d'électeurs, avant de manifester leur mécontentement de voir ces personnes vite relâchées.

Il a donc été interpellé avec son directeur de campagne et gardé à vue pendant plusieurs heures.

Emilian KARTEL (Stagiaire)

LEGISLATIVES ET LOCALES

Des élections sur un air de démobilisation

Le vrai enjeu est celui du taux de participation. Quelque 2,8 millions de Congolais étaient appelés aux urnes pour élire 151 députés et 1450 conseillers municipaux et locaux, au terme d'une campagne électorale assez terne. «Le spectacle offert par les partis et les candidats est tout simplement lamentable. Il n'y a aucun projet et les enjeux économiques et sociaux sont escamotés au profit de la distribution des gadgets, de l'argent et des batailles politiciennes», a commenté un journaliste indépendant. Dans cette consultation, l'objectif du parti du Président de la République élu en 2021 est de renforcer sa main mise sur les deux chambres du Parlement.

Tout s'est globalement bien passé, selon les autorités nationales. A commencer par le président de la CNEI (Commission électorale indépendante), Henri Bouka, et le Président de la République Denis Sassou-Nguesso qui s'était rendu à son lieu de vote de Ouenzé, dans le cinquième arrondissement de Brazzaville. «Progressivement la démocratie est en train de s'enraciner au Congo. Le peuple vote en paix. Pour moi, c'est un bon signe», a déclaré le chef de l'Etat à la presse, non sans polémiquer gentiment avec RFI (Radio France internationale) qui, d'après lui, décrit souvent «mal les choses». Selon plusieurs sources, la participation électorale a été

faible dans les deux grandes agglomérations du pays, contrairement, par exemple, au scrutin présidentiel de 2016. Désintéressé, incompréhensif, désaveu envers le pouvoir autant qu'avec l'opposition... Dans les états-majors des partis politiques comme dans la société civile et dans la rue, les conversations vont bon train pour tenter d'expliquer le manque d'enthousiasme des électeurs. Certains affirment que les Congolais n'ont pas compris l'enjeu des votes. «L'impossible consensus» entre la majorité et une partie de l'opposition sur la révision des listes électorales ou la mise en place d'une commission électorale «indépendante» est une autre explication. Tout comme l'appel au boycott lancé



Des électeurs devant un centre de vote

par une partie de l'opposition. Pour leur part, plusieurs personnes ne s'inscrivent pas sur les listes électorales malgré les scrutins qui se succèdent, quand d'autres, pourtant détenteurs d'une carte d'électeur n'ont pas retrouvé leurs noms sur les listes. «Nous sommes plusieurs dans ce cas», assure un déçu de la politique. Pour d'autres la faible participation viendrait de la perte de confiance des populations. «Les dés sont pipés dès le départ. Pourquoi aller voter alors qu'on connaît les résultats avant le scrutin ?», s'est plaint un responsable partisan du boycott. Il y a aussi ceux qui pensent que les élections n'apportent rien de bon aux Congolais,

si elles ne sont pas organisées pour enrichir les futurs élus. Pour l'opposition, cette défiance signifierait le discrédit du pouvoir PCT. Plus généralement, «c'est toute la classe politique qui est discréditée». La perte de confiance est telle que beaucoup souhaitent une organisation «véritablement consensuelle» des élections et un découpage électoral «plus juste». Et ils appellent de tous leurs vœux à une mobilisation de la société civile ainsi qu'à l'organisation «de vrais débats sur les questions qui touchent le quotidien des gens».

Jean ZENGABIO

Une mission des observateurs de la Fédération de Russie était à Brazzaville

Une mission de la Fédération de Russie composée d'Andrey Maksimov et Aleksandr Kholodov a séjourné à Brazzaville, du 8 au 11 juillet 2022, pour superviser les élections législatives et locales congolaises. Accompagnée de Maria Fakrutdinova, directrice de la maison russe à Brazzaville et Olga Monassilova, traductrice en français, cette mission a animé une conférence de presse, samedi 9 juillet 2022, à la maison russe, pour échanger et partager les expériences dans le domaine des élections.

Les deux délégués russes ont indiqué avoir répondu à une invitation des autorités nationales. «Sur invitation des autorités congolaises, nous sommes venus apporter l'aide sociale et économique, l'expertise de la Fédération de Russie à la République du Congo. Ce n'est pas pour la première fois que nous intervenons en Afrique, notamment au Congo. Depuis l'accession du Congo à l'indépendance, nous avons tissé des relations diplomatiques que nous ne cessons de conserver. La présence des observateurs russes à ces élections est la suite logique des bonnes relations qui ont toujours existées entre les deux pays. Traditionnellement, l'organisation des élections en Russie est considérée comme une fête, mais les systèmes électoraux diffèrent d'un pays à un autre, surtout en Afrique, notamment au Congo. La Fédération de Russie a un système électoral bien élaboré avec des chambres publiques qui

permettent de suivre attentivement les élections dans divers pays africains. Notre mission à Brazzaville consiste à observer, à contrôler les documents, les cartes d'électeur afin de nous rendre compte du bon déroulement des scrutins. Les observateurs internationaux n'imposent rien aux organisateurs des élections, mais adoptent des comportements de bonnes conduites comme des témoins dans un couple marié. Nous ne serions pas venus au Congo, si les règles du jeu n'étaient pas correctes. Par expérience, les pays qui falsifient les élections n'ont pas besoin des observateurs internationaux. La démocratie est la seule voie d'accéder au pouvoir; elle doit être raisonnable et avoir des limites. Chaque pays doit avoir sa propre démocratie. Il est difficile d'envoyer plus d'observateurs, compte tenu de l'éloignement et des finances que cela comporte. Lorsqu'il y aura des élections en Russie, les observateurs congolais pourront y



Maria Fakrutdinova, Andrey Maksimov (au milieu le modérateur), Aleksandr Kholodov et Olga Monassilova, pendant la conférence de presse

prendre part», ont fait savoir les observateurs Russes. Les deux délégués ont remercié les autorités congolaises pour l'hospitalité, car le peuple congolais est accueillant.

Au terme des deux scrutins, un rapport sera rédigé par les deux observateurs.

Pascal BIOZI KIMINO

Tarifs d'abonnement

Congo		Autres pays d'Afrique	
6 mois	182 Euros	96 Euros	
Retrait sur place:	15.600	192 Euros	
Expédié:	23.400		
1 an		Europe	
Retrait sur place:	31.200	96 Euros	
Expédié:	46.800	192 Euros	
France, Afrique Francophone		Amérique-Asie	
	91 Euros	100 Euros	
		200 Euros	

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

COUP D'OEIL EN BIAIS

Elections 2022 : des probables poursuites pénales contre certains candidats et partisans

Il y avait de la tension dans certaines circonscriptions pendant la dernière semaine de la campagne électorale et des échauffourées le jour du vote général. Cela risque de se terminer devant la Justice. En effet, dans une circulaire du 11 juillet 2022 à l'attention des procureurs généraux près les cours d'appel et les procureurs de la République près les tribunaux de grande instance, le procureur général près la Cour suprême, Gilbert Mouyabi, demande que des «poursuites utiles» soient engagées contre les candidats et les sympathisants ayant affiché des comportements susceptibles de qualifications pénales.

Des votants «suspects» à Kinkala et à Brazzaville

On aurait signalé au préfet du Pool, Georges Kilebé, l'arrivée à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, des électeurs importés. Ils seraient venus de Brazzaville dans trois bus. Les lanceurs de cette alerte ont soupçonné un candidat du PRL (Parti républicain et libéral), d'être l'importateur de ses «électeurs suspects». Le PRL a nié tout en bloc. A Brazzaville, notamment à Kinsoundi, une des circonscriptions de Makélékélé, on a signalé également un mouvement d'électeurs inconnus venus en bus d'un autre arrondissement la veille du vote, au point que les hôtels du quartier étaient bondés.

Interpellé avec plusieurs cartes d'électeurs

Un jeune homme a été interpellé par la Force publique à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, en possession d'une somme d'un million de francs CFA et de plusieurs cartes d'électeurs. Selon des témoignages, «ce serait un militant du PCT au service de l'un des candidats de la deuxième circonscription», rapporte notre confrère «Le Troubadour de Brazzaville» sur sa page Facebook.

Tragédie sous le pont d'un échangeur: au moins cinq morts et 15 blessés!

Cinq personnes au moins ont été tuées, dont un bébé, et quinze blessées, dont neuf grièvement. Tel est le bilan du tragique accident de circulation survenu jeudi 7 juillet 2022 vers 5h du matin à la sortie du viaduc de Kintélé, à Talangai, le sixième arrondissement de Brazzaville. Le drame s'est produit lorsqu'un véhicule surchargé de sacs de farine de manioc et de passagers installés sur la galerie et passant sous le pont a brusquement percuté le béton de l'échangeur. Les victimes ont été évacuées vers le Centre hospitalier et universitaire (CHU-B).

Forces de police :

haro sur les «brebis galeuses» !

Une vidéo dans laquelle un agent de police habillé en uniforme des Forces de police s'offre en spectacle à son poste de travail, au marché «Commission», à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, a circulé sur les réseaux sociaux la semaine passée. Il s'agit d'un brigadier-chef en état d'ébriété. On le voit tituber sous l'emprise de l'alcool et être raillé par une foule hilare. Où va le pays? La réaction de la hiérarchie ne s'est pas faite attendre: l'indiscipliné a été arrêté et placé en détention. Pourvu que cela annonce la fin de l'impunité!

Quand une voiture part en fumée pendant la campagne électorale

La campagne électorale s'est mal terminée pour l'équipe de l'ancienne ministre Adelaïde Mougani, candidate aux élections législatives dans le district de Mindouli, dans le Pool. En effet, jeudi 7 juillet dernier, l'une de ses voitures de campagne a été dévorée par les flammes à Kimbedi. D'après un témoignage, la voiture ayant tourné 24h sur 24, au rythme d'une campagne sans temps mort, son moteur a chauffé avant de prendre feu. Les habitants de Kimbedi ont regardé, impuissants, le véhicule disparaître dans les flammes et se transformer en cendre. Dieu merci, il n'y a pas eu de victimes.

Une maison ravagée par le feu au quartier La Poudrière

Un incendie dont l'origine reste à déterminer a consumé une maison, rue Bilongui, au quartier La Poudrière, à Brazzaville. Le feu a tout dévoré. Les sapeurs-pompiers, sur les lieux, n'ont pu préserver que les murs. Les occupants ont eu la vie sauve.

Quand les musulmans montent à la mosquée, les boutiques sont fermées

La fête de la Tabaski est venue rappeler aux Congolais, samedi 9 juillet 2022, que le commerce prospère entre les mains des étrangers. Ce jour-là, pendant que les musulmans faisaient le sacrifice du mouton, en souvenir d'Abraham qui sacrifia un mouton à la place de son fils Ismaël, les commerces étaient partout fermés. Sur l'avenue de la Paix à Poto-Poto et sur l'avenue de l'OUA à Bacongo, Brazzaville donnait l'impression d'une ville morte. Impossible de faire des achats dans les boutiques. Et pour cause, la majorité des épiceries sont tenues par des musulmans.

SECTEUR PUBLIC

Un atelier sur le suivi et la collecte des données

Le Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) a organisé un atelier à Brazzaville du 27 juin au 1^{er} juillet 2022. Cofinancé par le Congo et la Banque mondiale, ce projet vise à doter la société civile des outils de suivi des investissements dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Les travaux ont été dirigés par M. Patrick Valery Alakoua, coordonnateur par intérim du PRISP.



Les officiels et les participants à l'ouverture de l'atelier

Après des ateliers de formation réalisés en 2021 ayant permis l'adoption d'une feuille de route sur le suivi budgétaire et la sélection des projets d'infrastructures qui vont faire l'objet de suivi au cours de l'année 2022, il est prévu des missions de suivi physique des projets de construction, de réhabilitation et d'équipement des secteurs de la santé et de l'éducation dans la période de 2014 à 2019, a rappelé M. Alakoua

A travers plusieurs thèmes, cinq organisations de la société civile ont été amenés à renforcer leurs capacités sur les missions de préparation des investissements publics pour la période 2014-2019 dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Les participants ont également examiné et validé les documents de base.

Plusieurs ONG y ont pris part: la Commission diocésaine Justice et Paix de Pointe-Noire, l'Action évangélique pour la paix, la Fondation Niosi, le Forum des jeunes entreprises du Congo et l'Association des femmes juristes du Congo.

Philippe BANZ

ECONOMIE

Le FMI approuve un nouveau décaissement au profit du Congo

C'est certainement la bonne nouvelle qu'attendait depuis des mois le Gouvernement. Le Conseil d'administration du FMI (Fonds monétaire international) a approuvé le 21 juin dernier un nouveau décaissement de 87 millions de dollars US (54 milliards de francs CFA) au profit du Congo, dont les efforts «en matière de gouvernance et de transparence» ont été relevés par l'institution financière internationale, selon un communiqué du ministère des Finances.

Ce décaissement a été possible après l'approbation des conclusions de la première revue de l'accord du 21 janvier 2022. Il vient «appuyer les efforts du Gouvernement en faveur de la stabilité macroéconomique, la consolidation de la reprise économique et la lutte contre la pauvreté», se satisfait le ministère des Finances dans son communiqué. Le FMI, poursuit-il, a marqué «son satisfecit pour la performance du programme mis en œuvre dans le cadre de cet accord» et fait le constat que «tous les critères de performance ont été respectés et que les réformes structurelles soutenues par le programme progressent». «Les conclusions du Conseil d'administration du FMI ouvrent un nouveau chapitre dans la normalisation des relations et la consolidation de la confiance retrouvée entre la République du Congo et ses partenaires extérieurs. Cette perspective a déjà permis à l'Etat de conclure des accords de financements à des conditions préférentielles avec des bailleurs de fonds aussi bien multilatéraux que bilatéraux, particulièrement la France qui s'est engagée à mobiliser 67,5 millions d'euros, dont le premier versement de 30 millions d'euros est prévu pour le mois d'août 2022», précise le communiqué du ministère des Finances. Cependant, même si les services du FMI ont souligné l'accélération de la reprise économique, celle-ci, notent-ils, «reste fragile dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et des conséquences mondiales de la guerre en Ukraine». D'après le Fonds, «la croissance du PIB réel devrait se renforcer pour atteindre 4,3 % en 2022», grâce à l'amélioration de la production pétrolière, au dynamisme dans les secteurs de l'agriculture et de l'exploitation minière et au paiement des arriérés intérieurs, ce qui a contribué à la réduction des prêts non productifs et à la stabilité du secteur financier. En outre, il relève que «l'activité économique plus vigoureuse est freinée par la hausse de l'inflation, prévue à 3,5 % en raison de la flambée des prix mondiaux des denrées alimentaires et du pétrole due à la guerre en Ukraine». Ainsi, le FMI estime que «dans l'attente de l'apurement de certains arriérés extérieurs, la dette est classée comme étant en détresse. Des



Rigobert Roger Andely, ministre des Finances



Mme Pritha Mitra, cheffe de mission du F.M.I. pour le Congo

progrès dans la passation de marché, la gestion de la dette et des finances publiques, y compris l'investissement public seront essentiels pour éviter l'accumulation de nouveaux arriérés, et améliorer l'efficacité et la qualité de la dépense publique». L'institution financière internationale explique que, «associées à la mise en œuvre de la nouvelle architecture de lutte contre la corruption, les réformes de la gestion de la dette permettront également de consolider les progrès récents en matière de gouvernance et de transparence».

Le ministère des Finances a rappelé que le programme soutenu par la facilité élargie de crédit vise à réduire les fragilités macroéconomiques et sociales, afin de placer la République du Congo sur la voie d'une croissance plus forte, plus inclusive

et plus résiliente. Le Gouvernement s'engage à œuvrer à la sauvegarde de ces acquis, dans l'optique d'assurer la mise œuvre efficace et harmonieuse du Plan national de développement (PND) 2022-2026. Il entend mener des actions vigoureuses sur le terrain de l'amélioration de l'efficacité et de la qualité de la dépense publique, ainsi que sur celui du recouvrement des recettes intérieures.

Rappelons que le 21 janvier 2022, le FMI avait approuvé un prêt sur trois ans au titre de sa facilité élargie de crédits (FEC). Avec la tranche accordée le 21 juin dernier, ce sont jusqu'ici 144 milliards de francs CFA qui ont été versés au Congo sur un montant global de 455 millions de dollars (228 milliards de francs CFA).

Philippe BANZ

GOVERNANCE FORESTIERE

La forêt du Mayombe à l'épreuve du sciage artisanal illégal

Depuis la mise en service de la Route nationale numéro 1 en 2011, le massif forestier du Mayombe est sous pression. Avec notamment le sciage artisanal illégal des essences qui s'y trouvent.

Un jour, non loin du village Doumanga, dans le district de Mvouti, à quelque 70 kilomètres à l'est de Pointe-Noire, en plein cœur du massif montagneux et forestier du Mayombe...

Des oiseaux qui volent çà et là dans le ciel ou se répandent dans la cime des arbres, des insectes qui se pavanent dans l'espace. Le tout sous une canopée où l'air humecté par ces géants arbres séculaires, asperge la nature d'un parfum quasi envoûtant... C'est peu dire que si le paradis a un visage, c'est bien dans le Mayombe qu'il faudrait venir le contempler.

Mais une atmosphère édenique qui tranche littéralement avec ces ronronnements qui se font entendre au loin et se précisent à mesure qu'on s'enfonce dans les entrailles de la forêt. Et tout en grinçant comme pour exprimer leur douleur, ce sont des arbres qui tombent lâchement les uns après les autres.

Une activité fructueuse
De Malele à Les Saras, en passant par Pilicondi, Doumanga et Kisila, le sciage artisanal tourne à plein régime dans la plupart des villages situés le long de la RN1. Et le difficile contexte économique du pays fait partie de l'argumentaire de chacun. «Je suis maçon. Les marchés

se font de plus en plus rares en ville depuis le déclenchement de la crise économique dans notre pays. J'ai été obligé de venir m'installer ici. Je pouvais faire autre chose. Mais le sciage me procure de quoi manger», témoigne un scieur de Doumanga. Si le sciage artisanal attire autant, c'est parce qu'il est fructueux. «Il suffit d'avoir ta tronçonneuse. Tu achètes un hectare et tu te mets à abattre les arbres. Un arbre te procure du bois débité que tu vas vendre à prix d'or. Les souches et les branches, tu en fais du charbon de bois utilisé comme combustible dans les ménages. C'est dire que le sciage artisanal est une activité très juteuse», un charbonnier du village Kissila. Une activité tellement fructueuse qu'elle a fini par attirer même ceux-là qui sont censés bien gagner leur vie. Parlementaires, chefs d'entreprises, hauts gradés de la Force publique, Dans le Mayombe, le sciage artisanal, c'est beaucoup plus l'affaire de hauts dignitaires. «Cette forêt que vous voyez, c'est 50 hectares. Elle appartient à un officier de l'armée. Il y pratique le sciage artisanal, fabrique du charbon et y pratique l'agriculture», explique notre guide. Hauts dignitaires dans le coup? S'il nous a été impossible de prendre langue avec cet offi-



Le rédacteur de l'article devant une souche d'arbre

cier, des villageois sont formels et unanimes. «On ne vous a pas menti. Beaucoup de chefs ont des hectares ici. Leurs principales activités? Le sciage artisanal, l'agriculture et la fabrication de charbon de bois», témoigne le collaborateur d'un chef de village. Comme lui, toutes les autorités locales abordées n'ont pas voulu se prononcer officiellement, par «peur de représailles, car nous avons été nommés par eux». Et pourtant, le sciage artisanal est encadré par la loi 33-20 du 8 juillet 2020 portant code forestier. Selon l'article 143 dudit code, il faut être muni d'une autorisation, excepté la coupe de bois pour la construction d'habitats, la fabrication de cercueil lors des décès dans le village et bien d'autres usages domestiques. «Malheureusement, les scieurs, surtout ceux qui travaillent pour des autorités ne respectent pas la loi», explique

un habitant de Pilicondi. Si les petits scieurs s'arrangent à soudoyer agents des Eaux et forêts, quasiment personne



Un bois abattu et scié

n'interpelle ni ne transige avec de hauts responsables. C'est du moins l'avis de certains observateurs. «Lors de nos échanges avec eux, les communautés locales font état de la corruption et du trafic d'influence. C'est dire que ces antivaleurs sont

fortes ici», explique Fabrice Séverin Kimpoutou, assistant à la recherche au sein de la Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH).

Dans le cadre d'un programme de sensibilisation et de formation des populations à la nouvelle gouvernance forestière et foncière, l'ONG de défense des droits humains mène des enquêtes dans la zone sur les illégalités forestières dans le Kouilou, département dans lequel est situé le Mayombe.

Dans la hantise de la disparition Des illégalités difficiles à vérifier auprès de l'administration, car nos demandes d'interview sont restées lettre morte. Pourtant la lutte contre ces illégalités n'est pas aussi simple qu'on peut l'imaginer. «Comment voulez-vous qu'on arrête le convoi de planches sciées d'un colonel? Ce serait chercher des ennuis», commente un agent

des Eaux et forêts sous couvert d'anonymat. Composante importante du Bassin du Congo, un des principaux poumons écologiques du monde, la forêt du Mayombe se dégrade progressivement. Au point que certaines étendues

de forêts ont disparu au profit de savanes anthropiques, comme on peut le constater dans les environs du village Ntoto Siala où une bananeraie s'étend à perte de vue.

Un danger dont les villageois sont eux-mêmes conscients. «Nos parents nous ont nourris et élevés grâce à cette forêt. Mais depuis qu'on a ouvert cette route, le sciage artisanal a augmenté. Et chaque jour on enregistre l'arrivée de nouveaux visages. À cette allure, il y a de quoi craindre pour notre avenir», redoute Jean Marie Mambou, ancien chef du village de Doumanga.

Besoin d'alternatives
Même inquiétude du côté des scieurs eux-mêmes. «Je suis conscient qu'on ne le verra plus. Notre forêt est en train de disparaître. Mais nous n'avons pas le choix. Il faut vraiment des alternatives rassurantes», explique un scieur de Doumanga. D'autres exploitants du Mayombe ont déjà trouvé des alternatives. «Ceci est mon rucher. Je fais l'apiculture. Pour moi, c'est la meilleure manière de tirer profit du Mayombe sans le mettre en danger», explique Jean Banzenza, apiculteur exploitant non loin de Doumanga. La lutte contre le sciage artisanal comme bien d'autres activités illégales fait partie des défis de la sauvegarde du Mayombe face à la surexploitation dont elle fait l'objet depuis la mise en service de la RN1.

John NDIINGA-NGOMA.
Cet article a été réalisé avec le soutien du Rainforest Journalism Fund en partenariat avec Pulitzer Center

ENVIRONNEMENT

La goélette française «Tara Océan» à Pointe-Noire

La fondation Tara océan, fondation scientifique française œuvrant pour la préservation de l'océan, a jeté l'ancre à Pointe-Noire. C'était le 9 juillet dernier: une équipe de scientifiques et de marins a fait escale dans la ville océane dans le but de sensibiliser le public aux dangers qui guettent l'océan.



Les membres de la fondation pendant le vernissage de l'exposition

Jusqu'au 15 juillet 2022, la fondation Tara océan aura une séance de travail à Pointe-Noire, dans le but de sensibiliser le public sur l'océan. La goélette fera ensuite escale en Gambie et au Sénégal. Auparavant, elle s'était arrêtée en Afrique du Sud, en Namibie, en Angola, en RDC, avant Pointe-Noire.

En Angola, Tara océan a fait étape pour étudier le courant de Benguela, qui relie le Cap en Afrique du Sud, à Luanda, en Angola, en passant par Walvis Bay, en Namibie. Aujourd'hui, la fondation vient d'achever son étude du panache et de l'influence du fleuve Congo dans l'océan Atlantique. Et dans leur trajet, elle étudiera quatre fleuves afin de mieux comprendre l'impact de ces cours d'eau sur la biodiversité et leur influence dans la pollution plastique.

En effet, l'ouverture des activités de la fondation a débuté le samedi 9 juillet par des expositions. La première exposition a montré le peuple invisible de l'océan, une biodiversité mystérieuse. Chaque litre d'eau de mer contient entre 10 et 100 milliards de micro-organismes essentiels

et invisibles qu'on appelle plancton. Ce peuple immense soutient la vie sur terre et contribue à la régulation de son climat. L'exposé n°2 a porté sur le plastique en mer, alors que les solutions sont à terre. Chaque année, on estime que 8 millions de tonnes de déchets en plastique sont déversés dans l'océan. Mais seulement 1% de ces déchets sont observés par les scientifiques. Là on parle du mystère plastique.

La directrice déléguée de l'Institut français du Congo (IFC) de Pointe-Noire, Sylvie Mavoungou Bayonne a remercié l'équipe de scientifiques et lui a souhaité bon travail.

Samuel Audrain, capitaine, a fait comprendre au public que la fondation cherche à faire les études scientifiques de haut niveau pour comprendre et cherche aussi à beaucoup partager. «Ici, à Pointe-Noire, on va passer quelques jours pour rencontrer les écoliers, le grand public, les

associations, les décideurs locaux pour pouvoir partager cette connaissance. Tout d'abord, commencer à changer le mode de production. Et mettre en place des processus de collecte», a-t-il dit.

A noter qu'à Pointe-Noire, l'équipe scientifique et marin organisera de nombreuses autres activités de sensibilisation, des projections de film, des expositions, des tables-rondes, des visites virtuelles, des rencontres scientifiques, etc. Ces activités se dérouleront à l'IFC de Pointe-Noire en lien avec l'ambassade de France au Congo et l'ONG Renatura. Ces rencontres sont ouvertes au grand public, notamment les écoliers, la communauté scientifique et les décideurs publics, afin de mieux appréhender les enjeux de la préservation des océans et leur biodiversité.

Madocie Déogratias MONGO

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT
DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

PUBLICATION DES RESULTATS DE LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE MPIEME LA LOUILA, DANS LE DEPARTEMENT DU POOL

A l'issue de la procédure de passation des marchés et de l'observation d'une période de debriefing de 10 jours, les résultats définitifs se présentent comme suit:

N°	SOUSSIONNAIRES	RESULTATS
1	Société EBCS	Attributaire du marché
2	Société JUPITER BTP sarl	Offre non retenue
3	Société CP	Offre non retenue
4	Société ITA CONSTRUCTION	Offre non retenue
5	Groupe Congo Développement	Offre non retenue
6	Société China Road and Bridge	Offre non retenue

Brazzaville, le 05 JUIL 2022

Le Coordonnateur National,



(Signature)

Isidore ONDOKI

**MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE**

ANNONCE LEGALE EN REGULARISATION N° 001/2022/PN-CITE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'Immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours, cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr.	Requérants
01	6074 du 29/01/2015	Section: T, Bloc: 132, Parcelle: 06, Superficie: 270,73 m ²	REX	01	Alphonse OBAMBI ITOUA
02	6073 du 29/01/2015	Section: T, Bloc: 132, Parcelle: 06 bis, Superficie: 246,61m ²	REX	01	OBAMBI NGALA Yvette Fideline
03	8697du 06/09/2017	Section: AE, Bloc: 113, Parcelle: 08, Superficie: 500,00m ²	SIAFOUMOU	05	GAIMARD KHISSAK Maimey
04	9033 du 08/02/2018	Section: BC, Bloc: 59, Parcelle: 02, Superficie: 300,00m ²	LOUSSALA	03	MASSENGO MATOUNGA Pascale Jos Fleuria
05	4556 du 31/01/2014	Section: ACG, Bloc: 303, Parcelle: 06, Superficie: 490,03 m ²	KOUFOLI	05	MANGOVO DENGANG Nyce Christella Edmonde
06	6958 du 05/11/2015	Section: BW 2e Tranche, Bloc: 119, Parcelles: 01 à 13, Superficie: 6500,00 m ²	MONGO MPOUKOU	05	YOHOU ZEREYE Joseph Calice
07	4043 du 09/04/2013	Section: CN, Bloc: 236, Parcelle: 04, 06 et 08, Superficie: 1500,00 m ²	VINDOULOU	04	TATCHOFO Maurice
08	2630 du 19/10/2012	Section: R, Bloc: 80, Parcelle: 03, Superficie: 168,95 m ²	GRAND MARCHE	01	SANNI - ISMAILA Afolabi - Moustapha
09	2090 du 17/02/2015	Section: AI, Bloc: 11 bis, Parcelle: 01, Superficie: 253,75m ²	MAKAYABOU	05	ONDONGO GALLA Belle Flora
10	9139 du 16/03/2018	Section: Q, Bloc: 117, Parcelle: 03, Superficie: 312,92 m ²	MVOUMVOU	02	L'Eglise Evangélique du Congo Annexe Temple de MVOUMVOU
11	9194 du 05/04/2018	Section: CF, Bloc: 34, Parcelle: 02 bis, Superficie: 410,00 m ²	MONT KAMBA (FileTCHIFOUITI)	04	OMBANDZA MPEA Tedy
12	9693 du 11/01/2019	Section: AF, Bloc: 83, Parcelle: 83, Superficie: 237,50 m ²	SIAFOUMOU	05	TSIBA Anicia Juliana
13	5276 du 28/04/2014	Section: AC, Bloc:32, Parcelle: 07, Superficie: 704,50m ²	RAFFINERIE	05	OKEMBA BANGUI Antoine
14	9422 du 21/06/2018	Section: R, Bloc: 109 bis (ex 109), Parcelles: 40 bis (ex 02), Superficie : 132,18 m ²	GRAND MARCHE	01	TIMERA MAMADOU
15	8509 du 13/06/2017	Section: P, Bloc: 39, Parcelle: 07, Superficie: 318,84m ²	SYMPATHIQUE	02	TIABA Antoine Roland
16	8507 du 13/06/2017	Section: AB, Bloc: 09 bis, Pile: 03 bis, Superficie: 545,06 m ²	SONGOLO (505)	05	TIABA Antoine Roland
17	1096 du 25/03/2011	Section: S, Bloc: 96, Pile :01 bis, Superficie: 287,67 m ²	MATENDE	02	MOUELE Jean Pierre
18	8459 du 24/05/2017	Section: ACF, Bloc: 240, Parcelle: 04, Superficie: 500,00m ²	VINDOULOU	04	BITHEMOS Sacha
19	7905 du 21/10/2016	Section: AD1, Bloc: 29, Pilles: 05, 06, 07, 08 et 12, Superficie : 2500,00 m ²	Village LOANGO (File MBOM L.)	LOANGO	BAMBI LOUZOLO Nina
20	7279 du 18/02/2016	Section: H, Bloc: /, Parcelle: 247 bis, Superficie: 480,00m ²	GRAND MARCHE (Rue Baobab)	01	Mohamed RIHAN
21	9716 du 04/02/2019	Section: /, Bloc: 106, Pile: 04, Superficie: 400,00m ²	Village LOANGO	LOANGO	MAHOUNGOU Mhiguy Légavis Vivien Herbert
22	7772 du 09/09/2016	Section: /, Bloc: 106, Parcelle: 02, Superficie: 400,00 m ²	Village LOANGO	LOANGO	YZACK NGOUELET Hyppolyte Maarlh
23	7562 du 13/06/2016	Section: AF, Bloc: 93 bis, Parcelles: 07 et 10, Superficie: 1057,32 m ²	SIAFOUMOU	05	MATOU MONA Destré Brel Goffrey
24	9261 du 23/04/2018	Section: AF, Bloc: 96, Parcelle: 01 et 08, Superficie: 763,00m ²	SIAFOUMOU	05	MOUSSOUNDA Gautier Aymard
25	8935 du 27/12/2017	Section: ACV2Suite2, Bloc: 36, Parcelles: 07 et 08, Superficie: 1000,00m ²	MENGO	LOANGO	LES Enfants NIAMA Roch Fabien
26	7224 du 27/01/2016	Section: AB, Bloc 43, Parcelle: 04, Superficie: 953,98 m ²	MONT KAMBA	05	ILOKI née NGAKOSSO Pélagie
27	6924 du 23/10/2015	Section: CN, Bloc: 318, Parcelle: 07 et 08, Superficie: 1000,00 m ²	SONGOLO	05	CANTEY AWA Edith
28	7224 du 27/01/2016	Section: AC, Bloc: 76, Parcelle: 04, Superficie: 720,00 m ²	VINDOULOU (File TCHINIAMBI)	04	KINIMBAGA Benne Aurel
			RAFFINERIE	05	GOMAS née ZAOU Béatrice

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera recevable (Art.26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant régime de la Propriété Foncière).

Fait à Pointe-Noire, le 12 Juillet 2022

Le chef de Bureau, **Florent Mavoungou**

TCHAD

Mahamat Idriss Déby promet de sévir contre les détournements

Les musulmans du monde ont récemment célébré la Tabaski. Ceux du Tchad ne sont pas restés en marge. A cette occasion le président Mahamat Idriss Déby est revenu sur l'affaire de la société des hydrocarbures du Tchad dite "SHT Gate". Depuis quelques semaines, le SHT Gate agite toute la société civile tchadienne : les hauts cadres de l'Etat et des secteurs pétroliers et bancaires sont soupçonnés d'avoir détourné plusieurs milliards de F.CFA au sein de la société pétrolière du pays.

Dans son allocution, après la prière du soir le président de transition du Tchad a largement évoqué l'affaire que les médias locaux qualifient de SHT Gate. Il s'agit de détournements massifs au sein de la compagnie pétrolière nationale, impliquant plusieurs responsables. Les autorités parlent de 13 millions de FCFA. D'autres sources évoquent une somme plus importante.

Plus de 80% des ressources dérobées à la SHT, ont été récupérées par les enquêteurs, selon Mahamat Idriss Déby, sans donner plus de précisions sur le montant de ces détournements. Il affirme que le conseil militaire de transition sera intraitable face au détournement avéré, et met en garde ceux qui «confondent les caisses de l'Etat avec leurs propres vaches laitières». Mais pour Succès Masra, le lea-



Mahamat Idriss Déby

der de l'opposition, notamment des "Transformateurs", «les détournements de fonds sont monnaie courante dans le pays depuis des décennies». L'opposant ajoute que «les Tchadi-

ens attendent maintenant des sanctions contre les auteurs de détournement de fonds publics».

Gaule D'AMBERT

SENEGAL

Stimuler la croissance économique du continent

Le sommet des chefs d'Etat IDA pour l'Afrique, s'est tenu le 7 juillet dernier à Dakar, la capitale sénégalaise. Les travaux ont permis aux participants de traiter cinq domaines prioritaires pour la région: la transformation économique, l'agriculture, l'élevage et la sécurité alimentaire, le capital humain, les innovations numériques et technologiques, et la transition énergétique.



Les chefs d'Etat et les autres participants à l'ouverture du sommet

Afin de mettre en œuvre le programme de l'Association internationale de développement IDA-20 pour l'Afrique, les dirigeants africains et la Banque mondiale œuvrent à stimuler la croissance économique du continent, réduire les inégalités et améliorer la vie des plus démunis. C'est dans ce cadre que s'est inscrite cette réunion de haut niveau des chefs d'Etat africains. D'après un observateur, «ces assises avaient aussi pour objet,

le démarrage du programme IDA 20. En 2012, il y a eu une rencontre à Abidjan, pour permettre aux dirigeants de définir les axes et surtout l'enveloppe qui sera consacrée à ce programme. Et maintenant, il est quand même grand temps de le mettre en œuvre puisque l'Afrique fait face à de nombreux défis dont le premier est la sécurité alimentaire». Les chefs d'Etat ont plaidé en faveur de la transformation éco-

nomique, de l'agriculture, de l'élevage et la sécurité alimentaire, du capital humain, des innovations numériques et technologiques, et de la transition énergétique. De même, le programme IDA-20 pour l'Afrique couvrant la période allant du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2025 est doté d'un financement de 65 milliards de dollars en faveur de 39 pays africains. Le programme IDA, 20 a af-

firmé le même observateur, «propose entre autres, la résilience des économies africaines et une économie plus verte. C'est discutable dans le sens où, aujourd'hui, l'Afrique est un continent qui pollue le moins, or l'initiative de la Banque mondiale nous fait comprendre que cette dernière souhaiterait que l'Afrique adopte un autre modèle économique, contrairement à ceux des pays puissants, qui sont basés sur les énergies fossiles et voudraient que l'Afrique développe un autre type d'économie».

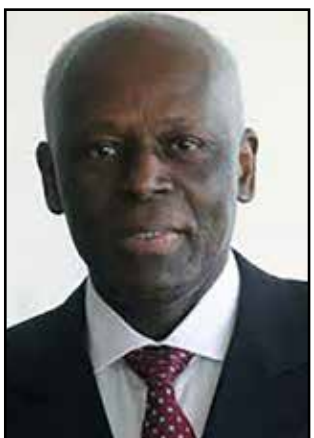
Il faut rappeler que le programme de la Banque mondiale IDA-20, vise à accompagner le redressement des pays touchés par la pandémie de COVID-19 et leur transition vers un développement vert, résilient et inclusif. Le Président de la République du Congo, Denis Sassou-Nguesso, a fait partie des Chefs d'Etat qui ont pris part ce sommet.

Alain-Patrick MASSAMBA

ANGOLA

José Eduardo Dos Santos s'est éteint en Espagne

L'ancien Président angolais José Eduardo Dos Santos est décédé le 8 juillet 2022 dans une clinique de Barcelone, en Espagne, où il était hospitalisé le 23 juin après un arrêt cardiaque. Il avait régné pendant trente-sept ans sur son pays avant de finalement mettre fin, en 2018, à 76 ans, à sa longue carrière politique.



José Eduardo Dos Santos

sa santé s'était beaucoup dégradée. En juin, un quotidien portugais le disait «entre la vie et la mort».

Le gouvernement angolais a rapporté dans un communiqué «avec un sentiment de grande douleur et de consternation le décès» de M. Dos Santos, précisant que le décès est intervenu en fin de matinée.

L'ancien chef de l'Etat surnommé "Zedu", était parti de rien. Fils de maçon, il avait grandi dans le «barrio» de Sanbizanga, un bidonville de la capitale, Luanda.

Militant contre les colons portugais, il s'engage à seulement 19 ans dans le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA), avant de rejoindre la lutte armée. En 1975, à l'indépendance, "Zedu" siège déjà au comité central du MPLA. Puis, il intègre le gouvernement, devient Premier ministre et, enfin, président en 1979 à la mort d'Antonio Agostinho Neto. Fin stratège, José Eduardo Dos Santos conservera, sans jamais être élu, les rênes du pouvoir pendant presque quatre décennies.

Fort des soupçons entourant son décès, une autopsie a été réalisée sur son corps à la demande de sa fille.

A.P MASSAMBA

BURKINA FASO

Plusieurs grands absents à la réunion des anciens chefs d'Etat

Ce devait être un moment historique ! Vendredi 8 juillet, le président de la transition burkinabè, le lieutenant-colonel Paul Henri Sandaogo Damiba, a convié cinq anciens chefs d'Etat burkinabè au palais présidentiel de Kossyam. L'objectif de cette rencontre: lancer la réconciliation nationale pour faire front face au terrorisme, mais aussi échanger sur les intérêts supérieurs de la nation. Pour l'occasion, le président Damiba a même permis le retour de Blaise Compaoré. Mais seuls deux anciens présidents se sont présentés. C'est en présence d'un Blaise Compaoré, diminué physiquement et qui tenait difficilement debout, que le lieutenant-colonel Paul Henri Damiba a expliqué que cette concertation avait pour but la recherche de solutions pour une paix durable. «Le processus n'est pas fait pour consacrer l'impunité, mais pour contribuer à la recherche de solutions pour un Burkina Faso de paix et de cohésion. L'urgence de la préservation de l'existence de notre patrie commande une synergie d'action.»



Les deux anciens présidents présents et le Président actuel (au milieu)

Trois anciens chefs d'Etat n'ont pas pris part à la concertation pour diverses raisons. Au nombre desquels, Roch Marc Christian Kaboré, dont le domicile a été pris d'assaut tôt le matin par ses partisans pour l'empêcher d'y participer. «Il n'y a pas longtemps, il y a eu le jugement de l'affaire Thomas Sankara où l'ancien président Blaise Compaoré a été condamné. De ce point de vue, la polémique a enflé sur le respect de la Constitution, la séparation des pouvoirs, la nécessité que les condamnations soient suivies d'exécutions... En tant qu'ancien chef d'Etat, je suis soucieux de la situation du pays et je suis engagé à apporter ma contribution.» Autres absents : Michel Kafando, déclaré souffrant, et Yacouba Isaac Zida. Selon un proche, il n'a pas souhaité prendre part à une réunion qu'il considérait trop précipitée. Au final, plus de la moitié des Chefs d'Etat conviés par le président Damiba ne sont pas venus. «Tout ça pour ça !», a confié un membre actif de la société civile. «Ce n'est pas une réconciliation, mais une mascarade» a estimé Boukari Conombo, président du Brassard noir, un mouvement de la société civile.

«L'urgence de la préservation de notre patrie ne nous autorise pas le luxe de perdre le moindre temps dans la polémique», a déclaré le président Damiba, à l'issue de la rencontre. Ce dernier a souligné que des dispositions sont déjà prises pour poursuivre individuellement les concertations avec les absents à la rencontre.

Pour le Mouvement burkinabè des droits de l'homme et des peuples, cette rencontre a surtout révélé la véritable feuille de route de la junte au pouvoir: «La restauration des caciques du régime déchu de Blaise Compaoré et l'absolution de tous leurs crimes sous prétexte de réconciliation nationale.»

C'est donc à la suite de cette rencontre que l'ancien Président Blaise Compaoré qui vivait en exil à Abidjan depuis 2014 a refoulé le sol Burkinabè. Jeudi 7 juillet, un avion avait été mis à sa disposition par les autorités ivoiriennes. Cet avion s'est posé sur la base militaire de Ouagadougou, où l'attendait un hélicoptère. C'est à bord de cet appareil d'ailleurs qu'il a été transféré à la présidence du Faso. De nombreux sympathisants de l'ex-Président qui avaient effectué le déplacement ont été empêchés de l'aéroport pour des questions de sécurité, d'après les Forces de sécurité intérieure. Cela s'est passé sans heurts. A l'aide de tee-shirts, banderoles et chants à l'honneur de Blaise Compaoré, ils sont venus apporter leur soutien à l'ex-Président. Ce voyage avait été préparé au minutieusement en amont entre la présidence ivoirienne et le régime de transition burkinabè. Ensuite, de nombreux contacts ont été pris ces derniers jours.

«C'est un acte de réconciliation nationale de grande portée», a fait savoir une source à la présidence ivoirienne.

Ce retour alimente des débats à Ouagadougou. Si certains citoyens estiment que ce retour peut contribuer au renforcement du processus de réconciliation nationale et la lutte contre le terrorisme, d'autres par contre y voient des manœuvres politiciennes. Ces derniers estiment que le droit et les décisions de justice doivent être respectés. Ce retour au pays n'est pas définitif, car selon nos sources, Blaise Compaoré devrait regagner Abidjan, le 10 juillet au plus tard.

Alain-Patrick MASSAMBA



REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Case postale 1093 Tel.: 06 808 13 24/05 737 37 03
18, Avenue Cardinal Emile Biayenda
Quartier Mission Catholique Sacré Cœur

République du Congo

Invitation à soumissionner: N° HCR/BZV/UAL/IAS/001/2022-gdsa

POUR L'ETABLISSEMENT D'UN ACCORD-CADRE RELATIF A LA FOURNITURE DE CARBURANTS ET LUBRIFIANTS POUR LES AGENCES DES NATIONS UNIES EN REPUBLIQUE DU CONGO

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) conjointement avec les Agences des Nations Unies en République du Congo, lance l'invitation à soumissionner No **HCR/BZV/UAL/IAS/001/2022-gdsa** pour l'établissement d'un Accord-cadre relatif à la fourniture et livraison de carburants et lubrifiants pour leurs opérations en République du Congo.

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation du HCR, sise à Brazzaville, au N° 18 de l'Avenue Cardinal Emile Biayenda, quartier Cathédrale Sacré cœur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées et devront être déposées contre décharge dans le box des appels d'offres au niveau de la guérite de la Représentation du HCR à Brazzaville, au plus tard le vendredi 29 juillet 2022 à 17 h 00.

Brazzaville, le 20 juin 2022

Section des Approvisionnements

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

Notaire à Pointe-Noire

1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431 – Tél.: 05 736 64 64/05 539 37 46 République du Congo

INSERTION LEGALE

«ECKO-NGUENGUE PALACE» SARL

Au Capital de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: 3 Rue d'Okembé, Centre de Repos, Centre-ville
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM: CG/PNR/14 B 95
Nouveau: CG-PNR-01-2014-B12-00095

DISSOLUTION ANTICIPEE

Suivant Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire de la société «ECKO-NGUENGUE PALACE» SARL, en date du 17 juin 2022, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné le 28 juin 2022, enregistré à Pointe-Noire, folio 123/4, n°0609; Les associés ont décidé de la dissolution de la société par anticipation et sa mise en liquidation.

Madame Albertine MOGNEGNE est nommée en qualité de liquidatrice pour la durée des opérations de liquidation de la société.

Le siège de la liquidation est fixé à Pointe-Noire, 3 Rue d'Okembé, Centre de Repos, Centre-ville, République du Congo.

Le dépôt légal a été effectué au

Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 06 juillet 2022, duquel la dissolution anticipée a été inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM), sous le numéro CG-PNR-01-2022-D-00573.

A compter de cette date, la société est en liquidation.

Les créanciers de ladite société sont invités à produire leurs créances au siège de la liquidation dans un délai de 30 jours, à compter de la publication des présentes.

Pointe-Noire, le 08 juillet 2022.

**Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire.**

Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire

73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE AG METAL CONGO en sigle «A.G.M.C»

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 30 Mai 2022, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 29 Juin 2022, sous le folio 124/7 N°0619, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: AG METAL CONGO en sigle «A.G.M.C»;

Forme: Société à Responsabilité Limitée;
Capital: Un million (1 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10 000);

Siège social: Quartier Mayinga, sur la route de la frontière, Pointe-Noire, République du Congo;
Objet: La société a pour objet, en République du Congo:

- L'exploitation et le financement de mines artisanales, coopératives minières, semi industrie de l'extraction minière et industrialisation de concessions minières, commerce général par les services, la transformation, le négoce de toutes substances, l'achat, vente, l'importation et l'exportation, le transport, l'élevage, la pêche, l'agriculture, l'exploitation minière, l'entreposage, le conditionnement, la représentation, de quelle que nature que ce soit; La collecte et l'industrie du raffinage de métaux précieux ou non et sa mise en lingots ou barres de divers teneur et poids, la collecte de métaux précieux en territoire minier, l'achat et la vente des métaux précieux bruts ou raffinés au comptoir ou bureau de vente de AG. METAL CONGO SARL et de toutes activités de consultance, étude, recherche, prospection, gestion, coordination, exploitation de mines, gestion et principalement toutes activités liées directement ou indirectement à l'objet social, à l'échelle locale, régionale, provinciale, nationale ou internationale, des domaines du secteur minier, du commerce et de l'industrie, de l'aviation civile, l'organisation, l'encadrement, la gestion des missions d'intérêt général ou particulier, des associations ou institutions ayant dans leurs compétence un ou plusieurs des domaines énumérées ci-dessus; Toutes opérations ressortissant à la recherche et au développement, la production, la création, l'achat et la vente, l'ex-

portation et l'importation, la mise à disposition ou la prise en location, la franchise, la coopération d'entreprises, la représentation, la concession, le courtage, la commission, la consignation ou la licence de tous biens meubles ou immeubles, matériels ou immatériels, en ce comprises la prestation de tous services généralement quelconques relevant du commerce et de l'industrie en général, en ce comprises l'organisation administrative, la gestion financière, la structure technique ou la politique marchande ou non marchande de toutes entreprises, institutions ou organisations nationales comme internationales, publiques comme privées, à buts lucratifs ou non, ainsi que l'organisation d'événements, la promotion et publicité; Elle pourra également accomplir toutes opérations d'études, de prospection, de recherches et d'exploitations de toutes substances minérales, ainsi que toutes opérations de traitement et retraitement métallurgique et chimique, de transformation, de commercialisation, d'exportation de ces substances et de leurs dérivés pour son compte ou pour le compte de tiers, et toutes autres opérations de nature à favoriser la réalisation de cet objet social; Elle pourra accomplir en République du Congo ou à l'étranger tous actes quelconques et toutes opérations financières, agricoles, commerciales, mobilières ou immobilières ayant rapport direct avec l'objet social tel qu'il est défini ci-dessus, ou pouvant en faciliter la réalisation. Elle pourra exercer les activités liées à l'impression, la publication, la presse écrite ou audiovisuelle. Elle peut en outre s'intéresser par voie d'apport, de cession, de fusion, de souscription, de participation, d'intervention financière, ou collaborer à l'exploitation de toutes sociétés, entreprises ou opérations ayant un objet similaire ou connexe. Les énumérations qui précèdent sont énonciatives et non limitatives.

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au RCCM;

Gérant: Monsieur MERCATI Albert Jean Marc.
RCCM: CG-PNR-01-2022-B12-00138 du 01 Juillet 2022.

Pour insertion légale

-Maître Léole Marcelle KOMBO-

ALL STAPPE FOOD

«ASTAFOOD»

Société anonyme avec Conseil d'administration
Au capital de 10.000.000 de francs CFA
Siège social: Immeuble Eric Junior, près de la Tour Mayombe
BP: 4643, Pointe-Noire République du Congo
RCCM: CG-PNR-01-2011 -B14-02380

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'assemblée générale à caractère mixte en date, au Kansas (Etats-Unis d'Amérique), du 8 décembre 2021, reçu au rang des minutes de Maître Noël MOUNTOU, Notaire à Pointe-Noire, le 12 avril 2022, sous le répertoire n° 196/MN/022, et enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 9 mai 2022, sous le n°4132, folio 086/36, l'Actionnaire unique de la société a notamment décidé, à titre extraordinaire :

- la dissolution anticipée sans liquidation de la société, à compter du 8 décembre 2021, conformément aux dispositions de l'article 200 alinéa 4 de l'acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit

des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique,

- la nomination de Madame SOMDA Adéline en qualité de mandataire ad hoc.

Dépôt dudit acte a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du 3 juin 2022, sous le numéro CG-PNR-01-2022-D-00339.

L'inscription de la décision de dissolution anticipée de la société a été effectuée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Pour avis,

Le Conseil d'administration

Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire à Pointe-Noire

73, Avenue Barthélémy Boganda, en diagonale de la Clinique Les Oliviers
1er étage d'un immeuble R+2, Centre-ville, B.P.: 1718
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE NAYOUNUO

Suivant acte reçu par Maître Léole Marcelle KOMBO, Notaire, en date du 28 Juin 2022, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 29 Juin 2022, sous le folio 124/8 N°0620, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée en République du Congo, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: NAYOUNUO;

Forme: Société à Responsabilité Limitée;

Capital: Cinq millions (5 000 000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts de cinquante mille (50 000);

Siège social: Quartier Vindoulou, vers la gare des bus urbains, Pointe-Noire, République du Congo;

Objet: La société a pour objet, en République du Congo:

- Exploitation forestière; Industrie de bois; Exploitation minière; Construction; Import-export; Prestation de service; Commerce.

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son immatriculation au RCCM;

Gérant: Monsieur PANG SONGLIANG.

RCCM: CG-PNR-01-2022-B12-00136 du 01 Juillet 2022.

Pour insertion légale

-Maître Léole Marcelle KOMBO-

Les abbés A. Loemba Makosso, J. M'voumbi, L. Pambou et J. Gilbert Mavoungou célèbrent leurs 30 ans de vie sacerdotale

Prêtres de l'archidiocèse de Pointe-Noire, les abbés Alain Loemba Makosso, Joachim M'voumbi, Louis Pambou et Jean Gilbert Mavoungou ont fêté leurs 30 ans de vie sacerdotale, le dimanche 3 juillet 2022, en la paroisse Saint François de la capitale économique. La messe a été célébrée par Mgr Miguel Angel Olaverri, archevêque de Pointe-Noire, entouré de plusieurs prêtres, religieux et religieuses venus des différentes paroisses de l'archidiocèse. Elle a été animée par les chorales Rois Mages de la paroisse Saint François et Sainte Cécile de la paroisse Christ Roi de Loandjili.

Ordonnés tous en 1992, ces prêtres ont reporté leur pensée vers l'arrière afin de se souvenir du jour où ils ont dit oui au Seigneur pour le service de son Eglise. 30 ans de fidélité à la vie de prêtrise au sein de l'Eglise du Congo, un parcours remarquable pour ces abbés qui ont voulu surtout rendre grâce au Seigneur pour les immenses merveilles reçues et vécues.

Des hauts et des bas ont aussi marqué leur parcours certes, mais ils sont parvenus jusqu'à fêter leurs 30 ans de cette vie sacerdotale par la force du Seigneur.

Leurs 30 ans de vie sacerdotale n'ont pas été vides de contenus. Beaucoup d'entre eux ont eu à occuper des responsabilités dans le diocèse de Pointe-Noire. Dans son homélie tirée de l'évangile selon Saint Luc (Lc 10, 1-12. 17-20), Mgr Miguel a fait com-

prendre aux prêtres à l'honneur que la Parole de Dieu se vit dans la vie de chaque jour; c'est Dieu qui nous inspire ce que l'Esprit veut dire à l'Eglise.

«Le Seigneur nous désigne, nous aussi; personne n'a le mandat par lui-même, c'est Dieu qui appelle. Il y a des laïcs et parfois aussi des prêtres et des séminaristes qui se donnent leur mission eux-mêmes; la mission est reçue et nous l'acceptons ou nous ne l'acceptons pas. Mais c'est Dieu qui appelle et nous avons été appelés, par notre baptême, pour faire une communauté sacerdotale; pour proclamer les haut-faits. Nous sommes envoyés devant Lui, devant sa face, comme Jean Baptiste était envoyé devant la face du Seigneur pour préparer ses chemins. C'est modeste, car nous ne sommes que les précurseurs, c'est grandiose: marcher devant le Seigneur! Il



L'archevêque de Pointe-Noire entouré des heureux jubilaires

envoie deux par deux signifie qu'on ne peut pas faire annoncer l'Evangile dans la foi par celui qui se détache de la communauté. Deux à deux signifie déjà un groupe et la communauté qui témoigne de l'Evangile est une force pour notre société et notre force, c'est la communauté», a dit Mgr Miguel Angel Olaverri. Pour clôturer cette célébration, l'abbé Joachim M'voumbi, curé de la paroisse Sainte Rita, au nom des prêtres qui ont fêté leurs 30 ans de vie sacerdotale, a exprimé sa joie et sa gratitude à tous ceux qui sont venus de tous les horizons de l'archidiocèse de Pointe-Noire pour célébrer ensemble avec eux cette fête: «C'est ici l'occasion de solliciter votre indulgence pour toutes les

imperfections constatées liées à notre fragilité d'hommes. Une fragilité qui n'a d'ailleurs pas entamé notre courage et notre dynamisme à nous mettre au service de l'Eglise et des plus pauvres depuis le jour de notre ordination. Que Dieu reçoive toutes nos louanges, nos bénédictions et nos actions de grâce! Et merci à notre père archevêque pour son attention paternelle à notre égard», a dit le curé de la paroisse Sainte Rita. À noter que ce même dimanche 3 juillet, l'abbé Abel Liluala, ordonné en 1994, a également fêté ses 28 ans de vie sacerdotale à la paroisse cathédrale Saint Pierre Apôtre.

Madocie Déogratias MONGO

Messe en mémoire du journaliste Jean Banzouzi Malonga

Une messe en mémoire de Jean Banzouzi Malonga, directeur du bureau de La Semaine Africaine Pointe-Noire, a été célébrée le samedi 09 juillet dernier en la paroisse Notre Dame de l'Assomption de Pointe-Noire. La messe a été célébrée par l'abbé Alain Loemba, vicaire général de Pointe-Noire et concélébrée par trois prêtres dont l'abbé Jean Bantsimba Malonga, frère jumeau du défunt.



Le frère jumeau de Jean Banzouzi Malonga (en chasuble blanche) avec les journalistes

Né en 1958, Jean Banzouzi Malonga (Bonnisneur), journaliste de carrière, est décédé en novembre dernier, suite à un accident de circulation. Une mort inattendue pour ses amis, ses collègues et sa famille.

Un homme de travail, tout voué à son métier de journaliste, un homme aimable, un homme toujours avec un sourire engageant. Cette messe fut véritablement une action de grâce pour le service rendu à La Semaine Africaine et à l'Eglise.

Dans son homélie tirée de la lettre de Saint Mathieu (Mth10, 24-33), l'abbé Loemba a insisté sur l'amour qui est le trait de qui veut suivre Dieu.



Une vue de la famille de Jean Banzouzi Malonga

«Il n'y a pas d'excuse à l'amour. Quand on aime on va jusqu'au cœur de Dieu, jusqu'à la logique du ciel», a dit le célébrant. «C'est une grâce pour ceux qui vont jusqu'au bout de la logique de Dieu, c'est-à-dire aimer jusqu'au sacrifice de notre vie. Car le plus grand amour c'est de donner sa vie pour ceux qu'on aime», a-t-il ajouté.

En clôturant, au nom de la famille Malonga, l'abbé Jean Bantsimba Malonga a remercié tous les présents et tous les amis de Jean du monde de l'audiovisuel, qui était son monde.

«On peut dire que toute sa vie professionnelle était tournée vers ce monde du journalisme. Nous ne sommes pas venus célébrer sa mort, mais la vie qu'il a partagée au sein de sa famille, avec ses enfants, son épouse et aussi avec ses amis à travers les gestes simples de tous les jours.»

M. Déogratias MONGO

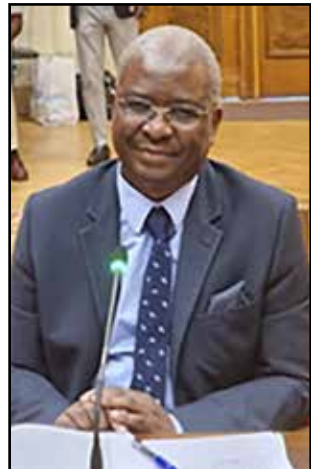
UNIVERSITE DE STRASBOURG (FRANCE)

L'abbé Parfait Blaise Louthé a brillamment soutenu sa thèse de doctorat en droit canonique

C'est dans la salle Fustel de Coulanges de l'Université de Strasbourg que l'abbé Parfait Blaise Louthé, prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville, a brillamment défendu sa thèse de doctorat en droit canonique, lundi 13 juin 2022, portant sur le thème: «Prédication et droit à la liberté d'expression religieuse à partir des deux Congo», devant un jury composé de quatre membres, à savoir M. Patrick Valdini, président; Mme Anne Bamberg, directrice de thèse; M. Emmanuel Tawil, rapporteur; M. Camille Kuyu, membre; et en présence de quelques amis venus de différents horizons.

C'est au bout de deux heures environ de débats que le jury a validé la thèse de l'impétrant qui, dans un langage limpide, a justifié le choix de son thème de travail scientifique dont il a présenté l'ossature. Le choix du thème de cette thèse jaillit du regard de l'impétrant sur la société congolaise et du cri de cœur de ses habitants, en accordant une attention particulière sur les libertés fondamentales, notamment la liberté d'expression pendant les prédications. L'impétrant s'est posé la question de savoir si la prise de parole des ministres ordonnés catholiques des deux Congo est-elle faite en toute liberté au cours des prédications. En effet, l'impétrant a abordé la thématique de la prédication et du droit à la liberté d'expression religieuse qui est d'une importance capitale, à une époque où dans l'actualité du monde en général

et en particulier celle de la République du Congo et de la République démocratique du Congo, la question de la protection des droits fondamentaux refait surface au cœur des débats du monde séculier et ecclésial. Cette



L'abbé Louthé devant le jury

thèse met surtout l'accent sur la liberté d'expression pendant la prédication. Prenant appui sur certaines disposi-



L'abbé Louthé posant avec les membres du jury. De g. à dr.: MM. Tawil, Kuyu, Louthé, Mme Bamberg, M. Valdini

tions du droit canonique (Can. 768-§1-2; Can. 769) pour une analyse théologique, l'impétrant propose des éléments susceptibles de favoriser l'annonce de l'Évangile de Jésus-Christ, de la Bonne Nouvelle de l'espérance en République du Congo et en République démocratique du Congo.

Par ailleurs, il plaide pour que la prédication communique «aussi aux fidèles la doctrine qu'enseigne le magistère de l'Eglise sur la dignité et la liberté de la personne humaine, ainsi que sur les choses temporelles à organiser selon l'ordre établi par Dieu».

L'impétrant a ensuite fait noter que la protection des droits fondamentaux tout comme

la protection de la dignité humaine font partie intégrante de la mission évangélique de l'Eglise universelle et de l'Eglise famille de Dieu qui est en République démocratique du Congo et en République du Congo. Il a également souligné que l'Eglise et l'État sont deux entités différentes. Chacune a son propre espace d'autonomie. Mais ils ont un point commun de rencontre; ce point c'est l'homme et la société. L'Eglise et l'État, dans le contexte des deux Congo, sont au service de la même personne humaine et de la même société. Pour remplir cette mission à bon escient, selon l'impétrant, une franche collaboration entre les deux entités demeure indispensable. Il s'agit de collaborer

au travers d'un dialogue sincère, de surmonter toutes les difficultés avec patience, en faisant montre d'une bonne compréhension réciproque et d'une capacité de converser dans la sincérité. Car, a conclu l'impétrant, l'Eglise catholique est une précieuse collaboratrice de l'État dans la promotion de l'harmonie sociale et de la recherche du bien commun, pour lesquelles la liberté religieuse et la prise en compte de sa dimension politique s'avèrent impérieuses. L'Eglise dans les deux Congo reste en première ligne pour servir la population dans les différents domaines de son action pastorale, de l'éducation à la santé, en passant par la dimension

catéchétique, caritative et liturgique.

En somme, après délibération, le jury a décerné le grade de docteur en droit canonique à l'abbé Parfait Blaise Louthé, tout en le félicitant pour la pertinence, l'originalité et l'actualité de sa thèse, rédigée avec clarté et logique. Ces différentes observations du jury sur la thèse de l'impétrant ont suscité des ovations spontanées de la part de l'assistance qui à son tour a souhaité bon vent au nouveau canoniste, pour le service de Dieu et de l'Eglise qui est au Congo-Brazzaville.

Abbés Éric Béranger
NSONDE et Séraphin
KOUALOU-KIBANGOU
(Pôle talie)

ENFANCE EN PRECARITE

Les spiritains au Congo se mobilisent pour améliorer les conditions de vie des enfants

Le phénomène des enfants en situation de rupture, les enfants de la rue, inquiète. Aujourd'hui, 4.000 enfants qui sont dans cette situation sont hébergés et accompagnés par l'Espace Jarrot, un centre d'hébergement placé sous la responsabilité de l'Association des spiritains au Congo (ASPC). Cette association vient de mettre sur pied un projet d'amélioration des conditions de vie des enfants en situation de rupture avec leurs familles, à Brazzaville. L'objectif est de contribuer au renforcement des capacités opérationnelles et organisationnelles de l'association et des organisations partenaires d'une part, et à l'amélioration des conditions de vie des enfants vulnérables, en rupture avec leurs familles, d'autre part.

La cérémonie de lancement de ce projet a eu lieu samedi 25 juin 2022 à l'Espace Jarrot à Baongo, dans le 2^e arrondissement de Brazzaville. C'était en présence de NN.SS. Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville; Toussaint Ngoma Foumanet, évêque nommé de Dolisie; de Mme Amparo Moreno Sebastia, chargée de la santé et des secteurs sociaux, de la délégation de l'Union européenne au Congo.

Initié par l'association des spiritains au Congo en partenariat avec l'Union européenne, ce projet sera mis en œuvre à l'Espace Jarrot, au centre d'accueil Béthanie des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé et à Yié, dans le district d'Igné, en collaboration avec cinq associations et ONG partenaires. Différentes activités ont été ciblées, parmi lesquelles: le renforcement des capacités des acteurs de cinq associations partenaires; l'accompagnement et la prise en charge des enfants en situation de rupture avec leurs familles; la construction d'un centre à Yié pour former les enfants aux métiers de l'agriculture et de l'élevage; assurer leur insertion en fin de formation en dix groupes et le suivi des microprojets financés au profit des enfants.

net, prêtre de la Congrégation du Saint Esprit et actuel évêque nommé de Dolisie, a souligné que depuis sa création en 1992, l'Association des spiritains œuvre inlassablement pour la prise en charge et la promotion des droits des personnes vulnérables à travers ses diverses structures de bienfaisance. Depuis la création de l'Espace Jarrot en 2001, plusieurs générations d'enfants et de jeunes ont été réinsérées dans leurs familles. Ces vingt dernières an-



Les enfants posant avec les archevêque et évêque

nées, le phénomène des enfants en situation de rupture a connu un développement inquiétant, malgré les nombreux efforts déployés par les pouvoirs publics, l'Eglise et d'autres organismes tant nationaux qu'internationaux.



Les participants à la cérémonie: au 1^{er} plan, à dr. les deux pasteurs

Un enfant de l'Espace Jarrot a témoigné sur son parcours: «Je suis un garçon répondant au nom de Mirabelle Louzolo, né le 8 janvier 2011 à Brazzaville et élève en classe de CM1. Deux jours après ma naissance à l'hôpital de base de Makélé-kélé, j'ai été abandonné par ma mère biologique à la maternité.

Makélékélé où j'ai passé une semaine avec elle et d'autres enfants en situation difficile comme moi. Le huitième jour, cette femme rentre en contact avec la directrice du Centre d'accueil Béthanie pour m'y laisser momentanément. Après deux ans d'enquêtes et de recherches des parents biologiques, de fortes probabilités de leur négligence persistaient. Aucune réclamation n'a jamais été enregistrée ni par la sœur ni par les autorités compétentes. Mes parents demeurent toujours inconnus. Ce long temps impliquant visiblement et manifestait que mes parents biologiques m'avaient totalement abandonné. La sœur directrice était obligée de me garder jusqu'à présent. Depuis 2011, j'évolue au centre d'accueil Béthanie aux bons soins des sœurs, des mamans et des personnes de bonne volonté qui nous apportent de quoi vivre. En plus de la prise en charge dont je bénéficie déjà, j'espère que ce projet me permettra de réaliser mon rêve de devenir entrepreneur en élevage, grâce au Centre de formation de Yié», a dit Mirabelle Louzolo.

Pascal BIOZI KIMINO

ANNIVERSAIRE

Mme Agathe Ngomot a fêté ses 65 ans

Chrétienne assidue et membre du comité de soutien de la chorale Echo du désert de la paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï, Mme Agathe Ngomot née Ndombi fait partie des donatrices de premier rang, tant à sa paroisse d'origine qu'à certaines structures de l'archidiocèse de Brazzaville. L'événement marquant ses 65 ans de vie a été commémoré le vendredi 24 juin 2022, dans la foulée de la solennité du Sacré-Cœur de Jésus, au cours d'une messe célébrée en l'église Saint Jean-Baptiste de Talangaï par l'abbé Alexis Tobangu, curé de la paroisse, assisté des abbés Sébastien Mavakala, chargé du patrimoine, Brice Bikouta et Diany Mountou, vicaires. Dans une animation liturgique de la chorale Echo du désert.

Au cours de cette messe, le curé de la paroisse a remis au couple Ngomot les diplômes de reconnaissance qu'on n'a pas pu leur décerner lors de la célébration du cinquantenaire de la paroisse, le 20 novembre 2021. Femme de cœur, généreuse, qui aime partager, elle fait partie des donatrices de la paroisse avec à son actif, plusieurs dons: la pose d'une grande partie des pavés dans la cour paroissiale de Saint Jean-Baptiste, les instruments de musique à la chorale Echo du désert, sa pleine participation financière aux travaux de construction de la maison du cinquantenaire, ainsi que d'autres gestes de générosité. Mariée à M. Ngomot et mère de six enfants, elle est née le 23 juin 1957 à Ngoko dans le district



Mme Agathe Ngomot

de Boundji, département de la Cuvette. Elle a reçu ses sacrements de l'initiation chrétienne et la profession de foi en l'église Saint François d'Assise dans l'archidiocèse de Brazzaville. La bénédiction nuptiale a eu



L'abbé Alexis Tobangu remettant les diplômes de reconnaissance au couple Ngomot

lieu le 8 août 2015, toujours en l'église Saint François d'Assise des mains de Mgr Victor Abagna Mossa, alors évêque d'Owando, assisté de NN.SS. Anatole Milandou, alors archevêque métropolitain de Brazzaville et Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma. Diplômée de l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (ENAM) dans la filière trésor, Mme Agathe Ngomot a occupé plusieurs fonctions dans l'administration publique congolaise, notamment inspectrice vérificateur et du contrôle des services à la Direction générale du Trésor. Le tout couronné par plusieurs

distinctions honorifiques, parmi lesquelles la médaille de commandeur dans l'Ordre du mérite congolais. Depuis 2017, elle a fait valoir ses droits à la retraite. Au plan politique, elle a été conseillère municipale du département de la Cuvette en 2017 pour le compte du district de Ngoko. Actuellement, Mme Agathe Ngomot est membre de l'Association des éleveurs du Congo.

Pascal BIOZI KIMINO

(Sur les notes de Romeo ECKANGA, chargé du protocole à la paroisse Saint Jean-Baptiste)

XVI^e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE-C

«Philoxène», hospitalier pour disjoncter la Xénophobie!

Textes: Gn.18, 1-10a; Ps. 14; Col.1, 24-28; Lc.10, 38-42

L'hospitalité est l'une des plus grandes valeurs de toute l'histoire des civilisations. Depuis toujours, l'accueil de l'étranger de passage est une tradition culte et un devoir humaniste. Mais à cause de la modernité aujourd'hui, on peut regretter à juste titre qu'une telle valeur soit en plein déclin. Ce qui est en vogue à l'heure actuelle, c'est le «chacun pour soi», ainsi l'hôte de passage, est considéré comme un intrus, un parasite; bref un danger.

Pour le penseur Derrida, l'hospitalité peut être «conditionnelle» c'est-à-dire l'accueil formalisé de l'autre, l'étranger. Or, par son statut même, l'étranger c'est celui qui fait irruption sur un espace qui n'est pas le sien sans en avoir rempli les conditions (un hors-la-loi). Ainsi, dans l'hospitalité conditionnelle, l'accueil de l'étranger suppose le respect des exigences posées par la loi: une invitation préalable, quotient de l'accueil de l'autre.

Son caractère conditionné s'exprime dans l'annonce de la visite, qui abolit la surprise et dans l'acceptation probatoire. C'est le cas si vous demandez un visa pour aller quelque part ou que l'on vous exige une carte d'entrée à un événement (fête, conférence ou une audience). L'approbation donnée rend possible l'accès au lieu, autorise la circulation et garantit une certaine quiétude ou convivialité. Sans cette validation, l'hôte serait dans l'illégalité donc un mystérieux inconnu: qui se traduit par les formules trop bien connues: «clandestin, sans papier ou parasite, clochard ou vagabond» (Derrida, 1997b, p. 57). Cependant, une telle hospitalité qui obéit aux exigences socio-politiques et juridiques, réglée de manière administrative ou protocolaire avant que l'accueil soit offert; met en cause l'être qui se dit «Humain». Face à cela, les Saintes Ecritures et les Evangiles surtout invitent chacun à prendre conscience de sa responsabilité. Jésus-Christ, propose un certain humanisme qui s'oppose à la rhétorique socio-politique autant qu'il congédie le conformisme légal et le fondamentalisme. Pour Derrida, il faut penser la possibilité de l'hospitalité «inconditionnelle» celle qui oppose aucune condition à la venue de l'autre, par le droit à l'hospitalité universelle dont parle Kant. Seule une hospitalité inconditionnelle peut donner son sens et sa rationalité pratique à l'institution de l'hospitalité quand celle-ci, est mise en mal par des hypothèses, nationaliste ou xénophobe qui chosifient l'étranger, le prochain.

Tout paraît plus clair, le problème de l'étranger est le point central de l'hospitalité car: la situation d'étranger donne à l'hospitalité son audience. Cependant, les catégories sous lesquelles cet étranger peut se présenter sont nombreuses. Sous la figure: du réfugié, de l'immigré, de l'exilé, de l'apatride, du malade, du vulnérable, du pauvre... Dans cette perspective, la vraie hospitalité reviendrait, à mettre la vie humaine au-dessus des lois, à opter pour le respect de l'existence humaine. L'action de l'accueil, promeut ce qui ne peut être figé dans le cadre d'un code, d'une couleur ni dans la tiédeur des discours vides. Il en est de la recherche d'une justice qui va au-delà du fondamentalisme légal et des a priori traditionnels stéréotypés. Dès lors, l'hospitalité la meilleure ou «inconditionnelle» impose de faire abstraction à la règle. Enfin de compte, accueillir l'arrivant qui n'est pas attendu, le sans abri, c'est aussi faire entorse à son égo... faire preuve de grandeur. Ainsi, cette hospitalité consisterait, comme l'écrivait Jabès, à «accueillir autrui pour sa seule présence, au nom de sa propre existence, uniquement pour ce qu'il représente. Pour ce qu'il est.» (Jabès, 1991, p. 21)

À cet égard, Abraham a été capable d'interrompre sa pénible sieste, convalescent à peine circoncis; pour courir au-devant des mystérieux voyageurs qui passent près de son campement. Il en sortira, comblé de bénédictions. Combien de familles se sont fait un honneur d'accueillir un jour en le visiteur, Jésus? En tout cas, il y a quelques jours encore les Samaritains lui ont refusé le droit de transit! Par-delà, le geste et la courtoisie, l'hospitalité c'est aussi un rituel ou la manière de faire bon accueil: inviter à sa table, sans manquer à tous les usages, en l'occurrence: un peu d'eau pour se laver avant le repas ou de quoi se parfumer le corps. Oui! Cette manière n'est peut-être pas la même chez Marthe et sa Sœur Marie.

En effet, les deux sœurs dans leurs différences, offrent respectivement l'hospitalité à Jésus: l'une est active et bonne ménagère brulant du désir de «donner»; l'autre passive et détachée des soucis quotidiens reste «réceptive». On pourrait commettre l'erreur d'opposer radicalement les deux, pourtant on y verrait deux facettes de foi et de vie chrétienne: la «vie» active et contemplative. Ce qui est sûr, nous avons tout à gagner à concilier les deux tableaux. Vous et moi, nous sommes à la fois Marthe et Marie, en nous cohabitent les deux attitudes religieuses. Pour Marthe, l'hospitalité à l'égard du Christ, tient à la manœuvre temporelle nécessaire mais périssable. Par contre, pour Marie, le Christ, Verbe de Dieu, est celui de qui il faut recevoir, ce qui est éternelle «Pain de vie».

Par ailleurs, le Christ Jésus, par le superlatif «...Marie a choisi la meilleure part», vaudrait mieux se dérober de l'interprétation formelle à savoir qui a mieux fait que l'autre. Surtout pas pour défavoriser l'une par rapport à l'autre. Il veut plutôt faire réaliser la transition qui doit s'opérer dans «la préparation, vers l'être ensemble à travers: le partage du festin et du Pain de vie (la Parole)». Et nombreux sont les passages de l'Ecriture, qui indiquent: «L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu». La meilleure part signifie que la Parole «lectio divina» transcende-féconde l'action, et l'action «apostolat» applique-accomplit l'évangile «Ora et labora».

Depuis lors avec la célébration Eucharistique, c'est Jésus lui-même qui apprête et nous invite à sa table. Et il veut remplir le double devoir de l'hôte: nous enseigner et nourrir. Ce faisant, il est à la fois Abraham, Marthe et Marie; un message qui nous renvoie à chaque jour de notre vie terrestre. Il nous invite à être actif pour les autres et assidu à la Prière pour ressourcer notre foi. A nous d'écouter cette Parole et de la mettre en pratique. «Si quelqu'un m'aime, mon Père l'aimera. Nous viendrons à lui et nous ferons chez lui notre demeure.»

Père Cellot Primat NKOUNGA MABIKAS
(Prêtre du Diocèse de Nkayi CG. BZ)



AVIS DE RECRUTEMENT N°10/ UGP-REDISSE IV- SPM POUR LE RECRUTEMENT D'UN

«Spécialiste en Sauvegarde sociale de l'UGP-REDISSE IV»
(Publication période du 08 au 14 Juillet 2022)

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Mondiale, un financement de l'ordre de Quinze Millions (15 000 000) de dollars USD (crédit) pour la mise en œuvre de la phase IV du Projet Régional de Renforcement des systèmes de surveillance des maladies (REDISSE) en Afrique Centrale. La durée du projet est de cinq (5) ans et ses interventions doivent s'exécuter au cours de période allant de 2020 à 2024.

Le projet s'est fixé deux objectifs de développement, à savoir, (i) renforcer les capacités intersectorielles nationales et régionales en matière de surveillance collaborative des maladies et de préparation aux épidémies dans la région de la CEEAC et (ii) d'apporter une réponse immédiate et efficace aux crises ou situations d'urgence éligibles.

Pour faciliter sa mise en œuvre, le projet REDISSE IV est structuré en quatre composantes comme suit :

Composante 1 : Renforcement des capacités de surveillance et de laboratoire pour une détection rapide des épidémies.

Composante 2 : Renforcement des capacités de planification et de gestion des urgences pour réagir rapidement aux épidémies.

Composante 3 : Développement des ressources humaines en santé publique.

Composante 4 : Renforcement des Capacités Institutionnelles, Gestion, Coordination et plaidoyer.

Faisant référence au document du projet, il est prévu le recrutement d'un Spécialiste en sauvegarde sociale avec des qualifications acceptables pour le projet.

Le présent avis est lancé en vue du recrutement d'un Spécialiste en sauvegarde sociale du projet.

I. Mandat général du Spécialiste en sauvegarde Sociale

Le/la spécialiste en Sauvegarde sociale est placé(e) sous la supervision du Coordonnateur de l'UC REDISSE IV à qui il (elle) rend compte de ses activités. Il (elle) assiste le projet dans la préparation des instruments de sauvegarde sociale, notamment le Cadre de gestion environnemental et social (CGES), tel que défini dans le Plan d'engagement environnemental et social (PEES) négocié entre la République du Congo et la Banque mondiale.

Le/la spécialiste en Sauvegarde sociale devra s'assurer de la prise en compte des dispositions juridiques nationales et internationales ainsi que des normes sociales de la Banque mondiale dans la conduite des activités de projet REDISSE IV.

Il/elle travaillera en étroite collaboration avec le/la Spécialiste en sauvegarde environnementale ainsi qu'en collaboration avec l'ensemble du personnel du projet et

les différentes parties prenantes.

II. Tâches de Le/la spécialiste en Sauvegarde sociale

Sous la supervision du Coordonnateur de l'UC REDISSE IV, le/la spécialiste en Sauvegarde sociale sera chargé(e) entre autres de :

- Elaborer en collaboration avec le/la Spécialiste en sauvegarde environnementale et l'Expert(e) en genre, les documents de sauvegarde sociale selon le canevas et calendrier convenu avec la Banque mondiale ;

- Mettre à jour et mettre en œuvre le cas échéant en collaboration avec le/la Spécialiste en sauvegarde environnementale et l'Expert(e) en genre ; le Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES) et le plan de mobilisation des parties prenantes du projet ;

- Elaborer, réviser et mettre en œuvre en collaboration avec le/la Spécialiste en sauvegarde environnementale, l'Expert(e) en genre, les Procédures de Gestion de la main œuvre (PGMO), les mécanismes de gestion des Plaintes (MGP) et le cadre de planification en faveur des populations autochtones (CPPA), le Plan en faveur des Populations Autochtones (PPA) ;

- Veiller au respect de l'application du PEES et si nécessaire prendre des initiatives pour sa mise à jour ;

- Veiller à la mise en œuvre des mesures environnementales prévues dans les documents de sauvegardes dans le cadre de la planification, de la surveillance et du suivi social des sous projets ;

III. Profil du/de la candidat(e)

- Avoir un diplôme d'études universitaires (Bac+5) en sciences sociales, science environnementale ou dans toute autre discipline connexe (anthropologie, sociologie, politiques publiques, développement communautaire, etc.) ;

- Avoir une connaissance approfondie des politiques opérationnelles de sauvegarde sociale de la Banque mondiale et de la législation nationale en matière de développement social ;

- Avoir une connaissance du nouveau cadre environnemental et social (CES) de la Banque mondiale ;

- Justifier d'une expérience avérée dans l'utilisation des approches participatives du développement et de la collaboration avec la société civile, les ONG, l'administration locale, le secteur privé, les organisations des femmes et des jeunes et autres parties prenantes concernées ;

- Elaborer, Réviser et mettre en œuvre le Cadre de Politique de Réinstallation Involontaire (CPR), si nécessaire,

- Avoir une bonne capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse ;

- Avoir une aptitude à travailler sous pression, en équipe multidisciplinaire dans un milieu multiculturel ;

- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique.

IV. Procédure et Méthode de Sélection :

La procédure de sélection sera conduite conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement de la Banque Mondiale, édition juillet 2016.

Le recrutement sera effectué par appel à candidature et comportera deux (2) phases :

* Une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ;

* Une phase d'interview des candidats présélectionnés.

Le candidat retenu à l'issue de la phase d'interview sera invité à une séance de négociation de son contrat de travail.

V. Composition du Dossier de candidature

Le dossier de candidature sera constitué comme suit :

* Une lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur de l'UGP-REDISSE IV ;

* Les copies des diplômes (les originaux seront demandés pendant les entretiens) ;

* Un curriculum vitae détaillé ;

* Les copies des attestations de travail du candidat dans le domaine couvert par le poste (Les originaux seront demandés pendant les entretiens).

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au siège de l'Unité de Gestion du REDISSE IV au n° 01 rue Fourmero (Nouveaux Bâtiments de Baongo) à Baongo-Brazzaville de 09 heures à 16 heures (heure de Brazzaville).

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en Français et portés la mention «Candidature au poste de spécialiste en Sauvegarde Sociale de l'UGP-REDISSE IV» et déposés sous pli fermé à l'adresse ci-dessus ou par voie électronique (passatondesmarchesredisse@gmail.com) au plus tard le 29 Juillet 2022 à 12 heures.

Fait à Brazzaville, le 06 Juillet 2022

Le Coordonnateur p.i de l'UGP- REDISSE IV,
Auguste KANGA./

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET / DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE / BUREAU DE LA CONSERVATION FONCIERE DE BACONGO

INSERTION LEGALE
N° 130/2022/MFB/DGID/DEFFD/DDID-BCF-B

Suivant réquisitions reçues par le Chef de Bureau de la Conservation Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers et en cours.cette procédure concerne les immeubles suivants :

N°	N° de Réquisitions	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	Arr. /Dép	REQUERANTS
01	N°6692 du 14/04/22	Section AD, bloc 28, Pile 5, Sup 434, 23 m2	13, Rue Mafoua Virgile (quartier Barrage)	Makélékélé	MAHOUNGOU TEKANIMA Mariela Frésange
02	N°28480 du 30/03/22	Section A, bloc 30, Pile 9bis, Sup .180 ,45 m2	Kintélé	Pool	-OBAMBI Pierre Klein, OBAMBI MOUTOU Vanessa, OBAMBI EDZONGO Pierre Loup
03	N°6443 du 26/11/21	Section A3, bloc 83, Pile 8. Sup.4258,71 m2	3 rue Joachim Lounianga Charles	Makélékélé	ETROUBEKA TSONO Farida
04	N°6728 du 18/05/22	Section B2, bloc 70, Pile 5, Sup 308, 79 m2	78, Rue du Pool (Q Diata)	Makélékélé	NOMBO Augustin
05	N°6710 du 28/04/22	Section -, bloc -, Pile -, Sup.399,95 m2	Ngaponko (quartier Mayanga)	Madibou	MAHOUNGOU ZOLLA Rachid Raule
06	N°6744 du 30/05/22	Section -, bloc -, Pile -, Sup.10000.000 m2 soit 1ha 00a	Village Bambou Mingali	Pool	DENGUI NDOVO NGOMBE
07	N° 6725 du 16/05/22	Section B2, bloc 83, Pile 22, Sup 353,45 m2	12, Rue Ngoma Ndozi (Diata)	Makélékélé	MAMPASSI Chimène
08	N° 6777 du 14/06/22	Section A, bloc 23, Pile 04, Sup 416, 43 m2	24, Rue Mabilia ter (Quartier Moukoundzi Nguouaka)	Makélékélé	MOUKIMOU Sophie Yolande
09	N° 6721 du 13/05/22	Section AP, bloc 29, Pile 5bis, Sup 174, 34 m2	2 avenue de la Pentécôte (quartier Indzouli)	Mfilou	NITOUUMBI Jydell Claude Meige
10	N° 6407 du 09/11/21	Section -, bloc -, Pile -, Sup 400, 00 m2	Quartier kombé Makaba-ndilou	Madibou	MAPA Divine Vidélina
11	N° 6408 du 09/11/21	Section -, bloc -, Pile -, Sup 420, 00 m2	quartierKombé Makaba-ndilou	Madibou	KINOJANI MBALOUA Jack Elie
12	N° 6482 du 06/12/21	Section F, bloc 22, Pile 10 (ex 9), Sup 400,00 m2	51, Rue Nkéoua Joseph	Baongo	MILANDOU Alphonse
13	N° 6707 du 27/04/22	Section C3, bloc 174, Pile 18, Sup.134 ,55 m2	332, Rue Jacques Mayassi	Makélékélé	BOTO KOKOU
14	N° 6598 du 09/02/22	Section D2, bloc 22, Pile 5 ; Sup 399, 46 m2	8 Rue Nkoussou Madeleine (Q Diata)	Makélékélé	DEY-BOUYA Marie Monte
15	N° 6739 du 25/05/22	Section BK, bloc 36, Pile 16, Sup.1012, 65 m2	Rue André Koubemba (quartier kombé)	Madibou	DIAMOUANGANA Jean
16	N° 6741 du 30/05/22	Section BI, bloc 4, Pile 1bis ; Sup.628, 11 m2	Rue Narcisse Moulebo (Q Kimpouomo)	Madibou	NTSIONA-MFOUKA Florent Ghislain
17	N 6742 du 30/05/22	Section -, bloc -, Pile -, Sup 681, 21 m2	Quartier 81 kibina	Madibou	KOUBEMBA ZOLA Edith Julie épouse Pierrot
18	N° 6750 du 01 /06/22	Section -, bloc -, Pile -, Sup. 894,88 m2	Rue Matassa Georges (quartier Kombé-Kibélolo)	Madibou	Enfants NTSATOU
19	N° 6749 du 01/06/22	Section -, bloc -, Pile -, Sup.1792, 08 m2	Rue Lieutenant Nionia Victor et rue Mabilia Victor (Q kombé)	Madibou	MAMPOUYA David
20	N° 6251 du 27/07/21	Section -, bloc -, Pile -, Sup 285,20 m2	quartier Ntsangamani (17km)	Madibou	-MOUMBELO née AYISSI ZAMBO M, MOUMBELO AYISSI Erica Julial Wilda, MOUMBELO AYISSI Ted Aziz Yanis, MOUKOKO Christ William
21	N° 6524 du 29/12/21	Section -, bloc -, Pile -, Sup., 398, 20 m2	qtier Mayanga (zone Ngampoko)	Madibou	Mme SOUKA KOUNKOU née BITEBODI BIKOUNKOU Stella Roseline
22	N° 6541 du 11/01/22	Section -, bloc -, Pile -, Sup195, 45 m2	12 Rue Doubad cir (qtier 712 Itsali)	Mfilou	Mme MALONGA née GAYOUELE ANGA Radélie Présence
23	N° 6715 du 04/05/22	Section AN2, bloc 119, Pile 1 (ex 18), Sup208, 97 m2	18 Rue Nkoulo (quartier kibouendé)	Mfilou	SAMBA ADJANIE Kerline Christelle
24	N° 6747 du 01/06/22	Section BH2, bloc 51, Pile 04, Sup.800,00 m2	Rue Tantine Jacquie B (Massissia)	Madibou	EL SAHELY Fouad
25	N° 6561 du 27/01/22	Section AR2, bloc 47, Pile 09, Sup.438, 00 m2	3 Avenue de la Cité (quartier Sangolo Poto-Poto Djoué)	Madibou	MAKELA Justin
26	N° 4523 du 05/10/18	Section B2, bloc 70, Pile 15bis, Sup 176, 40 m2	87bis, Rue Jacob Binaki (Qtier diata)	Makélékélé	GOMA-TCHISSOUNDA Reine Armélie
27	N° 6720 du 13/05/22	Section -, bloc -, Pile -, Sup398, 93 m2	7, Rue Ndombi Estelle (Qtier Makazou)	Mfilou	YAMBA Hans
28	N° 6074 du 26/04/21	Section -; bloc -, Pile -, Sup 626, 39 m2	Kintélé (Qtier Issoulie)	Pool	ELENGA Hilaire
29	N° 6677 du 05/04/21	Section C3 ; bloc233, Pile 5 (ex 574), Sup 272, 37 m2	574, rue Monseigneur Biechy (quartier Mayoma)	Makélékélé	TALANSI Marc
30	N° 5613 du 20/08/20	Section AS, bloc 121, Piles 4 et 11, Sup.804,99m2	6 rue Martial Diabakanga et n°7 de la rue Matsoula Sindza Sébastien	Madibou	-LOUZALA MITSOUBA Vick Myrine Rista, LOUZALA Sephora Flévie
31	N° 6760 du 07/06/22	Section E, bloc 91 5EX 38), Piles 7 (ex 4), Sup.216, 73 m2	20 rue Kitengué (Q Matiabous)	Baongo	MATSIMA Jean Alban
32	N° 6758 du 07/06/22	Section A3; bloc 87, Pile 7, Sup 365, 90 m2	3, Rue Louka (Qtier Nganguouoni)	Makélékélé	MATSIMA Jean Alban
33	N° 6762 du 07/06/22	Section A; bloc 64, Pile 4, Sup 230 55 m2	11, Rue Biza (Qtier Moukoudzi-Nguouaka)	Makélékélé	MATSIMA Jean Alban
34	N° 6761 du 07/06/22	Section AD; bloc 81, Pile 10bis, Sup 180, 51 m2	8 Rue Ndouloua (Qtier Nzoko)	Makélékélé	MATSIMA Jean Alban
35	N° 6759 du 07/06/22	Section B2; bloc 83, Pile 9, Sup 359, 94 m2	16, Rue M'voukani (Qtier Diata)	Makélékélé	MATSIMA Jean Alban

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière.

Pour l'insertion légale, Brigitte OKOLA
Inspecteur Principal des Impôts

Fait à Brazzaville, le 06 juillet 2022

SANTÉ PUBLIQUE

Vers la validation du cadre stratégique national du COUSP

En vue de la finalisation du cadre stratégique national du Centre d'opérations d'urgence de santé publique (COUSP) 2022-2026, un atelier a été organisé du 6 au 9 juillet 2022 à Brazzaville. Les travaux ont été ouverts par Ludovic Gnékoumou, conseiller technique du ministre de la Santé.

Une fois validé, ce cadre permettra d'orienter les acquisitions de compétences indispensables à la prise en charge des menaces sanitaires de nature biologique, sismique, climatique, chimique ou radiologique tel que prescrit par le RSI-2005 de l'OMS et par la stratégie onusienne de gestion des catastrophes. Le Congo à l'instar de plusieurs pays membres de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a réalisé en mars 2019 son évaluation externe conjointe des principales capacités de règlement sanitaire international (RSI-2005) ainsi que l'évaluation des performances des services vétérinaires. Les recommandations de cette évaluation exigeaient au Congo de maintenir des capacités permettant d'aider la communauté internationale à prévenir les risques graves de santé publique

susceptibles de franchir les frontières et de menacer la population mondiale. La création d'un centre d'opérations d'urgence de santé publique au niveau des pays a été préconisée par l'OMS et le centre de contrôle des maladies (CDC), à la suite de la survenue de la grande épidémie de la maladie à virus Ebola en Afrique de l'ouest entre 2014 et 2016. Au Congo, il a été mis en place en avril 2020 par le ministère de la Santé, dans la période de la tourmente de la première vague de transmission communautaire de la COVID-19. Malgré quelques insuffisances liées à son cadre juridique, le COUSP est la plateforme de coordination opérationnelle pluridisciplinaire et multisectorielle de prévention, surveillance ainsi que de riposte nationale à toutes les mesures nationales. «Le COUSP a joué un rôle important



Les participants après l'ouverture de l'atelier

dans la gestion de l'épidémie de COVID-19. Il a recruté et formé les agents du centre d'appel dans l'utilisation des outils de communication, afin d'assurer l'interaction entre les populations et les équipes de riposte à la COVID-19; formé les agents des centres départementaux d'opérations d'urgence de santé publique et doté lesdits centres en mobilier et matériel informatique; élaboré un draft du cadre stratégique national 2022-2026», a fait savoir Ludovic Gnékoumou. Ce cadre dont la validation inter-

viendra cette semaine permettre de renforcer la gouvernance du COUSP et de faciliter la mobilisation des ressources financières et humaines destinées à la lutte contre les épidémies. L'atelier de finalisation de ce cadre a été organisé grâce à l'appui de la Banque mondiale à travers le Projet de renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique centrale (REDISSE).

Esperancia MBOSSA-OKANDE

Booster le système de santé en République du Congo

Le ministère de la Santé et de la population, par l'entremise de la direction générale des soins et services de santé a tenu du 28 au 30 juin 2022 à Brazzaville, un atelier sur l'analyse situationnelle du système de santé communautaire en République du Congo. Le but étant de contribuer à la construction d'un système de santé communautaire fort, résilient et équitable sur l'ensemble du territoire national.

Les travaux placés sous la direction du Dr Jean Martin Mabiala, directeur des soins de santé primaires, ont été ouverts par le Pr Henri Germain Monabeka, coordonnateur et directeur général des soins et services de santé. Y ont pris part: les représentants du système des Nations unies, les partenaires techniques et financiers, les responsables des programmes nationaux de lutte contre le VIH/SIDA, le Paludisme, la Tuberculose, l'Onchocercose, etc., les médecins chefs de districts sanitaires, ainsi que les organisations de la société civile.

Les participants se sont employés à évaluer le système de santé communautaire, afin d'améliorer la mise en œuvre et les performances des interventions contre le Paludisme, le VIH, la Tuberculose et la Covid-19, dans le cadre de la Couverture sanitaire universelle. Il s'est agi, entre autres, de déterminer le niveau de performances, des interventions contre le Paludisme, la Tuberculose, le VIH/SIDA, la COVID-19, y compris la santé maternelle et infantile; évaluer la fonctionnalité des domaines et composantes de la matrice d'évaluation et d'amélioration des programmes



Après l'ouverture des travaux

d'agents de santé communautaire; identifier les goulots d'étranglement pour la mise en œuvre efficace de la stratégie de santé communautaire; déterminer les stratégies et les actions correctrices prioritaires à intégrer dans les plans de santé pour le

renforcement du système de santé communautaire et des capacités à tous les niveaux; produire un rapport de l'analyse situationnelle de la santé communautaire au Congo.

M. M.

CONSEIL DE CONCERTATION DES ONG DE DEVELOPPEMENT

Renforcer les capacités des OSC en suivi et évaluation des politiques publiques

Le projet de renforcement des capacités institutionnelle et opérationnelle des ONG membres du conseil de concertation des ONG de développement (CCOD) et des ONG de développement ainsi que d'autres réseaux des organisations de la société civile ont tenu du 29 juin au 1^{er} juillet 2022, une réunion de travail au cours de laquelle il a été question de renforcer les capacités des organisations de la société civile en suivi et évaluation des politiques publiques. C'était sous la conduite de Félix Batantou Oumba, président du CCOD.

Il s'est agi, entre autres, de sensibiliser les leaders des organisations de la société civile (OSC) sur l'importance du suivi et évaluation des politiques publiques; doter les OSC des compétences techniques et d'outils en suivi et évaluation des politiques publiques; faire des OSC, des acteurs capables de participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi et évaluation des politiques publiques. Les responsables du projet justifient cet atelier par le fait que le Gouvernement a mis en œuvre divers programmes dont l'objectif est de lutter contre la pauvreté. La République du Congo dispose d'un plan national de développement (PND) 2022-2026 qui est le cadre de mise en œuvre des politiques publiques du pays,

validé pour les 5 prochaines années. Quoiqu'il en soit, l'efficacité des politiques publiques mises en œuvre par le Gouvernement pour réduire la pauvreté et favoriser l'inclusion sociale nécessite la participation de tous les acteurs du développement, en particulier, les organisations de la société civile qui ont pour mission, la défense des intérêts des populations et l'appui aux décideurs dans la formulation, la mise en œuvre des politiques publiques. En matière de mise en œuvre, l'influence des OSC est limitée à cause de leur faible capacité dans le suivi et évaluation des politiques publiques. Pour les responsables du CCOD, cette activité a été organisée dans l'optique de contribuer à l'émergence d'une société civile



Pendant la réunion

légitime, indépendante, crédible et capable de participer au développement social, à la croissance économique et à la réponse aux besoins des populations les plus vulnérables au Congo. Au terme de cette formation, les participants ont reconnu que celle-ci leur a permis de prendre conscience de l'importance des ONG dans le suivi et l'évaluation des politiques publiques, pour en assurer ainsi une intermédiation plus équitable entre le Gouvernement et les populations vulnérables. Les bénéficiaires de

la formation se sont engagés à mettre œuvre les conseils des formateurs sur le suivi et l'évaluation des ONG et réseaux, notamment en insérant une fonction de suivi et évaluation au sein de leurs structures. Mettre en place un centre de documentation. Les bénéficiaires, ont aussi recommandé au CCOD de faire un accompagnement dans la mise en œuvre des notions acquises au cours de cette formation. Une rencontre des participants est prévue dans 3 mois, pour faire un compte-rendu du travail réalisé

ENSEIGNEMENT

Ouverture prochaine du lycée scientifique et technologique de l'Ecole américaine de Brazzaville

Les responsables de l'Ecole américaine du Plateau des 15 ans de Brazzaville et de l'école internationale "Espoir du pays" de Mpissa (Baongo) ont organisé samedi 2 juillet dernier à Brazzaville, l'émulation scolaire pour boucler l'année scolaire 2021-2022. Les meilleurs élèves de ces deux établissements d'enseignement général ont été récompensés.



Les promoteurs posant avec une récipiendaire

A cette occasion, le Dr Sylvester Malonga, promoteur de ces écoles, accompagné de son épouse, a annoncé que l'année scolaire 2022-2023 marquera l'ouverture du lycée d'excellence scientifique et technologique. C'est l'Ecole américaine du Plateau des 15 ans qui l'abritera. Il s'agit là d'un programme innovant qui n'existe pas ailleurs. D'autant qu'il va consister à former les élèves dès la classe de seconde et à leur donner une orientation professionnelle, a-t-il dit. Une autre particularité de ce programme, selon lui, sera que les enfants formés dans ce lycée seront à mesure d'affronter le baccalauréat congolais, français et américain. Ainsi, les lauréats auront la possibilité de s'inscrire dans n'importe quel établissement universitaire à travers le monde. Avec plus de 90% de taux de réussite en ce qui concerne les classes de passage, les responsables des écoles susmentionnées se sont doublement réjouis de ce qu'en attendant les résultats du certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) et du Brevet d'études du premier cycle (BEPC), l'Ecole du Plateau des 15 ans ait été le meilleur centre de la circonscription scolaire de Moungali au BEPC blanc, avec une moyenne de 17/20 et au CEPE test avec une moyenne de 9,50. Pour agrémerter la cérémonie, le couple promoteur a offert aux 3 meilleurs élèves de chaque classe plusieurs présents. Outre les certificats d'honneur, des chèques dont les montants n'ont pas été révélés, la gratuité concernant les frais de scolarité. Une tombola a clos l'événement. Les parieurs ont gagné, certains des motos et d'autres, des téléphones smartphones, des tablettes et/ou des billets d'avion Brazzaville/Pointe-Noire ou vice-versa. Fidèle à la tradition d'organiser des voyages Congo-Etats Unis d'Amérique pour les meilleurs des meilleurs, 4 élèves vont séjourner ces vacances-ci aux Etats Unis d'Amérique. Le couple Malonga a rappelé que la discipline est le leitmotiv de leurs différents établissements, sans laquelle il est impossible de produire de bons résultats. Et l'implication des parents est fortement sollicitée pour garantir cette discipline.

Marcellin MOUZITA

HÔPITAL GÉNÉRAL DE LOANDJILI

Des prestataires formés à la pratique des audits des décès

Il s'est tenu du 1^{er} au 2 juillet 2022 à l'hôpital général de Loandjili, à Pointe-Noire, un atelier de formation des prestataires de santé sur la pratique des audits des décès. La formation a été assurée par le Dr Guy Michel Mbemba, expert en santé publique à l'OMS.



Pendant la formation

Pendant deux jours, la quarantaine des prestataires de santé a été édifiée sur les principes des audits et leur pratique. A l'issue de la formation, les participants ont salué sa pertinence. Aussi, ils ont formulé des recommandations lues par le Dr Paul Mowondabeka. Les participants ont demandé à la direction générale de faire le plaidoyer auprès des autorités pour le financement des intrants nécessaires à la prise en charge des urgences, de faire le plaidoyer pour l'organisation de la référence des urgences dans la ville de Pointe-Noire, et pour la disponibilité des équipements de diagnostic et de prise en charge médico-chirurgicale. A tous les prestataires, il a été suggéré d'élaborer les protocoles thérapeutiques des différents services et d'assurer la formation continue des agents. Remerciant le formateur principal, le Dr Guy Michel Mbemba, la directrice générale de l'hôpital général de Loandjili, Sidonie Plaza, s'est dite satisfaite de cette formation au profit des prestataires de sa structure.

Madocie Déogratias MONGO

dans les organisations respectives. Cela permettra d'évaluer l'impact de cette formation et d'en solliciter bien d'autres avec l'appui et l'accompagnement des formateurs.

Marcellin MOUZITA

POINTE-NOIRE

La ministre Édith Delphine Emmanuel a visité la goélette Tara océan

Après avoir fait escale le samedi 9 juillet 2022 au Port autonome de Pointe-Noire, la goélette Tara océan a reçu la visite de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation, Mme Edith Delphine Emmanuel, le lundi 11 juillet dernier. Elle a été accueillie et accompagnée par M. Séraphin Balhat, directeur général du port. La présence de Sylvie Mavoungou Bayonne, directrice de l'IFC Pointe-Noire, et de M. Joël Renou, consul général de France à Pointe-Noire, a rehaussé l'éclat de cette visite.

Dans le but de sensibiliser le grand public de Pointe-Noire à mieux appréhender les enjeux de la préservation des océans et de leur biodiversité, la fondation Tara océan a dépêché son navire amiral sur le pourtour de l'Océan atlantique. Parti depuis une année et demie de son port d'attache en France, l'équipage des scientifiques et de marins de la fondation Tara océan a entrepris de mener cette mission dans les eaux de l'Atlantique sud. L'escale de ce navire à Pointe-Noire entend attirer l'attention sur un écosystème très intéressant pour

les scientifiques. La visite de ce navire, avec un équipage parti en mission pour une longue durée, est l'aboutissement d'un travail qui demande une organisation très particulière, a expliqué Samuel Aurain, capitaine du Tara océan. «A chaque escale, on rencontre des scientifiques locaux, des décideurs politiques, des écoliers, des universitaires. Merci à tous d'être venus à bord», a-t-il dit. De son côté, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation a remercié l'équipage de la fondation Tara Océan



Mme Edith Delphine Emmanuel pendant l'interview

pour sa présence en République du Congo. «Votre présence ici correspond, non seulement à la volonté du Président Denis Sassou-Nguesso, mais aussi à l'intérêt des chercheurs congolais qui, depuis 2018, ont voulu relancer l'océanographie dans notre pays. Malheureusement, nous sommes entrés dans la période de la COVID-19 qui a arrêté l'ensemble des efforts qui ont été menés par le ministre Coussoud Mavoungou.

Nous sommes dans le prolongement de la renaissance de la recherche, et je me réjouis de l'arrivée du navire Tara parce qu'à partir de votre passage, nous allons pouvoir ouvrir de nouveaux champs», a affirmé Édith Delphine Emmanuel. À noter que la goélette Tara océan était à Pointe-Noire jusqu'au 15 juillet 2022.

Madocie Déogratias MONGO

ECOLE MILITAIRE PRÉPARATOIRE GÉNÉRAL LECLERC (EMPGL)

Les adieux des anciens enfants de troupe, promotion Président "Jacques Joachim Yhombi-Opango"

Berceau de création des vocations des élites congolaises et étrangères, l'EMPGL a clos l'année scolaire 2021-2022 samedi 9 juillet à Brazzaville. Sous les auspices du Chef d'Etat-major général adjoint des Forces armées congolaises (FAC), le général de division René Boukaka. En présence de Louis Bakabadio, conseiller à l'éducation nationale du Président de la République, du général de brigade Charles-Victoire Bantadi, commandant des écoles des FAC, et d'autres invités.



Les meilleurs enfants de troupe primés et les prix reçus

Le baptême de la promotion sortante des élèves de terminale (2015-2022) pour intégrer le cercle des anciens enfants de troupe (AET), a été l'un des temps forts de la cérémonie. Après avoir passé sept ans d'études et de dur labeur à l'EMPGL. C'est en marquant le pas et en reprenant en chœur aux sons de la Musique principale des FAC le refrain "Le contrat est terminé. Les traces doivent y rester", que les élèves de terminale encore appelés super anciens ont fait leurs adieux à l'école. Leur promotion a été baptisée Président "Jacques Joachim Yhombi Opango". AET, matricule 109.

Dans l'évocation faite de lui, le secrétaire général adjoint de l'AET, Serge-Eugène Ghoma Boubanga a souligné, « qu'il naquit le 14 janvier 1939 à Fort-Rousset (actuel Owando), et eut une exceptionnelle, riche et brillante carrière militaire, administrative et politique. Qui le conduira à occuper durant une quarantaine d'années toutes les responsabilités, toutes les fonctions les plus hautes et les plus prestigieuses. Son parcours si élogieux, le poussa à occuper successivement de hautes fonctions. Outre celle de premier officier général congolais, il fut Premier ministre, Président de la République, Chef de l'Etat, Chef suprême des armées ».

Fervent militant de l'excellence, a-t-il relevé, « il était avant tout un travailleur acharné, passionné et méthodique. Un homme de rigueur et de droiture, possédant un charisme singulier et ayant pleinement conscience du sens de responsabilités et de l'art du commandement. Il était surtout un sportif accompli..., très sensible aux problèmes liés à la formation et à la scolarité des enfants de troupe. Les jeunes dont la promotion porte son nom doivent s'inspirer sagement des valeurs qu'il a incarné ».

Proclamant les résultats dans les deux cycles d'enseignement secondaires général de l'école, qui avait un affectif de 475 élèves, le directeur des études, Raoul Ngassaki a relevé qu'ils sont satisfaisants : 95,21% de taux d'admission réalisés dans les classes de passage. Aussi bien pour les élèves inscrits à l'EMPGL que ceux inscrits au lycée français Saint-Exupéry. 100% du taux de réussite aux examens d'Etats français. Cependant, ils restent suspendus sur les résultats du BEPC et du BAC congolais. Les moyennes obtenues dans les classes de passage sont comprises entre 10 et 17/20. La plus forte est réalisée par un élève inscrit au lycée français de Brazzaville, en seconde C, Ndouniam d'Etat Syllas-Le-Saint (17,20/20). Le major de l'école c'est Mary Ngoko Jean-Claude, de la 6è/A (16,72/20). Il a reçu son prix des mains du conseiller spécial à l'éducation nationale du Président de la République.

Saluant les résultats obtenus et améliorés grâce au management offensif et cohérent du commandement de l'école, le colonel commandant de l'école, Camille Serge Oya a souhaité que les élèves continuent à travailler afin d'acquérir plus de connaissances et d'aptitudes indispensables à leur avenir. Tout en louant le travail abattu par le ministère de la Défense, le commandement des FAC et des partenaires pour l'amélioration des conditions de vie et d'apprentissage des enfants de troupe.

Bien d'autres prix ont été remis aux meilleurs élèves, ainsi que des diplômes aux enseignants admis à la retraite. Sans oublier, la remise du don de l'association des AET du Congo à l'école par son vice-président Arnel Nzoulani Nkoumbou. L'exécution de l'hymne de l'école, la passation du fanion de l'école aux élèves de la première par leurs aînés de la terminale, ainsi que la parade des élèves ont aussi marqué l'événement.

Alain-Patrick MASSAMBA

FINANCES PUBLIQUES

Introduire plus de transparence et de rigueur dans la gestion

La réforme du système de gestion des finances publiques a fait l'objet d'une conférence à l'IFC (Institut français du Congo), jeudi 7 juillet 2022 à Brazzaville, dans le cadre des conférences-débats qu'organise la Fondation Niosi. «La réforme des finances publiques : rôle du citoyen dans sa mise en application» a été le thème du débat.

La conférence a été animée par le Dr Rufin Sosthène Arsène Baghana, chef de la mission d'assistance technique à la mise en œuvre de la réforme du système de gestion des finances publiques, au projet de réformes intégrées du secteur public (PRISP). La modération a été assurée par le Pr Josué Ndamba, membre de la Fondation Niosi. Depuis quelques années, le Congo a entrepris de grandes réformes de son système de gestion des finances publiques. Ces réformes sont l'aboutissement d'une transposition des six (6) directives de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), dont le changement majeur est le passage du budget de moyens au budget programme pour la recherche de la performance et rapprocher la population qui est loin de débat d'orientation budgétaire. Le conférencier s'est apesanti sur les motivations de la réforme du système des finances publiques qui visent le mode de budget programme introduisant la transparence, la rigueur, la responsabilité et la redevabilité pour éviter le gaspillage, contrairement au mode de budget de moyens encore en application.

Le conférencier a rassuré que le mode de budget programme est un budget de résultats. C'est un passage de la logique de moyens à la logique des résultats. C'est à ce titre que le Congo a mis en place le projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP), avec l'appui de la Banque mondiale, pour élaborer la stratégie de la réforme des finances publiques. Ce projet vise à réformer les finances et le budget de l'Etat. Il s'agit d'atteindre une bonne gouvernance. C'est pourquoi, il a été demandé à la société civile de suivre, par exemple, les investissements publics, à travers les budgets passés de 2014 à 2019. La mission de ces organisations de la société civile est de faire le constat sur le terrain au cours de cette année 2022, au niveau national, si les projets prévus ont été exécutés ou non, notamment les investissements d'infrastructures, uniquement dans les domaines de la santé et de l'éducation. Cette nouvelle façon de faire peut pousser les décideurs de changer de comportement et de mettre en œuvre la réforme des systèmes de gestion des finances publiques. La réforme lancée tend à mener les



Le Pr Josué Ndamba et le Dr Rufin Sosthène Arsène Baghana

pays au budget programme. Les finances publiques ont un grand enjeu pour développer le Congo, notamment dans la diversification de l'économie, la mobilisation des ressources financières, faire face à la dette et dans la gouvernance financière. Pour le Dr Rufin Sosthène Arsène Baghana, «le mode budget programme offre beaucoup d'avantages, parce qu'il introduit la performance avec trois éléments essentiels que sont l'efficacité, l'efficience et les qualités des services à la population». Avec le système actuel, le mode de budget de moyens, a-t-il dit «on peut parler d'efficacité, mais difficilement d'efficience et de la qualité des services». D'après lui, «la question de la performance se fonde sur la recherche continue des résultats. Le mode budget programme met en place un dispositif faisant en sorte que les personnes qui ont des responsabilités de gérer les

ressources soient en mesure d'avoir plus d'autonomie et plus de moyens, mais le système leur demande une plus grande redevabilité et de rendre compte perpétuellement de la manière dont ces personnes gèrent les ressources. Le citoyen congolais doit savoir que depuis quatre ou cinq ans le Congo a adopté des nouveaux textes de gestion des finances publiques. Il faut qu'ils s'imprègnent de ces textes pour comprendre quels sont les nouveaux droits qu'ils ont et les possibilités qui s'offrent à eux, de demander et d'appuyer l'action du Gouvernement. Il y a aussi une responsabilité du côté de la population, c'est de s'impliquer, de travailler de concert avec le Gouvernement pour faire que la réforme puisse avancer que les finances publiques soient gérées de la manière qui se doit».

Philippe BANZ

DEVOIR DE MÉMOIRE

Comparaison n'est pas raison: les constitutions française et congolaise

La constitution française du 4 octobre 1958, celle de la 5^{ème} République, et la constitution congolaise du 15 mars 1992, celle d'après la Conférence nationale souveraine, ont en commun le caractère semi-présidentiel ou semi-parlementaire, selon l'occurrence. En considération de l'antériorité, on pourrait dire, sans nul doute, que la constitution congolaise s'est inspirée de la loi suprême française. Mais, les deux constitutions ont connu des fortunes fort différentes dans l'interprétation de certaines dispositions fondamentales en raison des environnements sociopolitiques.



Claude-Richard Mbissa

En fait, quels en sont les éléments de comparaison ? La similarité se constate dans les situations politiques d'après les élections présidentielles de 1992 au Congo et de 2022 en France.

D'abord au Congo, le 20 août 1992, les résultats du deuxième tour de l'élection présidentielle sont proclamés. Pascal Lissouba est élu avec 61,33 des suffrages. Il prête serment devant la Cour suprême le 31 août.

L'arrêté n° 3809 du 30 août 1992, du ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, publie la liste des députés élus

à l'Assemblée nationale au nombre de 120. Des élections législatives de 1992, les résultats des partis politiques se répartissent ainsi qu'il suit: U.P.A.D.S : 40 élus, MCD-DI : 29 élus, PCT : 19 élus, RDPS: 9 élus, Indépendants : 6 élus, RDD : 5 élus, UFD : 2 élus et autres Partis : 10 élus. Le 8 septembre, Maurice Alfred Stéphane Bongho Nouarra est nommé Premier ministre. Le 24 septembre, André Mouélé est élu Président de l'Assemblée nationale, après que le PCT, parti de gauche, de l'ancien Président Denis Sassou Nguesso, a dénoncé l'accord électoral

signé avec l'U.P.A.D.S et a rejoint le MCDDI, parti de droite de son opposant radical, Bernard Kolélas, pour former ainsi une nouvelle majorité à l'hémicycle.

Le 31 octobre, l'Assemblée nationale adopte, à mains levées, une motion de censure contre le gouvernement de Bongho Nouarra. Un débat juridico-politique ardu et véhément, un genre de duel à mort à propos de l'interprétation de l'article 75, s'instaure entre la mouvance présidentielle et l'opposition sur la légitimité de la majorité obtenue

à l'hémicycle au détriment de l'expression des urnes, une résultante, entre autres, des accords électoraux. L'application évidente de l'article 80 qui s'en suit - par le Président de la République pour prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale a débouché sur une longue, complexe et dramatique crise sociopolitique.

Ensuite en France, 30 ans plus tard, une élection présidentielle se tient les 10 et 24 avril 2022. Emmanuel Macron est élu avec 58,55% des suffrages. Il est investi président de la République pour un second mandat le 7 mai 2022. Les élections législatives se sont tenues par la suite, les 12 et 19 juin 2022 et ont donné les résultats ci-après : Ensemble : 254 élus, Nupes: 131 élus, RN : 89 élus, LR : 61 élus, UDI : 3 élus et autres Partis : 48 élus.

Il conviendrait de mentionner que pour être élu dès le premier tour, un candidat doit obtenir plus de 50 0/0 des suffrages exprimés, avec un nombre total de voix au moins

égal à 25% du nombre des électeurs inscrits. En outre, le total des sièges à l'Assemblée nationale étant de 577, il faut atteindre 289 élus pour avoir la majorité. Aucun parti ou coalition n'a obtenu de majorité absolue.

Cette situation inédite dans l'histoire de la 5^{ème} République a conduit le Président Emmanuel Macron à tenter de trouver une issue politique en consultant tous les leaders des partis politiques. Le Président a choisi de se donner le temps de murir une bonne formule en proposant à ses interlocuteurs trois propositions au choix, entre un gouvernement d'union nationale, un contrat de coalition et une majorité au cas par cas pour chaque projet de loi, afin d'éviter un blocage politique à l'avenir.

Conclusion

Comme on peut le constater, en France, le pays évidemment de référence des hommes politiques congolais et des Africains francophones, la Nupes, coalition électorale de gauche, de Jean Louis

Mélenchon, et le RN, parti de droite, de Marine Le Pen n'ont pas fait fi de l'expression populaire à travers les urnes, pour faire bloc à l'hémicycle contre le parti du Président de la République et provoquer une grave crise politique dans le pays.

Somme toute, les choix politiques opérés et les décisions prises par les acteurs politiques des deux pays, le Congo et la France, se fondant sur des doctrines constitutionnelles similaires, se situent aux antipodes, concernant les mêmes situations politiques et les mêmes matières juridiques.

Depuis 1958, la France est gouvernée sous l'empire d'une seule et unique constitution, tandis que le Congo a usé 1 acte fondamental et 2 constitutions, depuis 1992 - début de l'ère du multipartisme - et 4 actes fondamentaux et 9 constitutions, depuis l'indépendance en 1960.

Claude - Richard M'BISSA
Ancien élève de Sciences Po - Paris 2

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

Objet

Sélection de prestataires spécialisés en vue de la conclusion de contrats cadres dans les domaines de :

- La location de salles, restauration et hébergement ;
- La location de véhicules avec chauffeur
- Fournitures de bureaux

Date de l'appel d'offres
12/07/2022

Date de clôture pour la réception des manifestations d'intérêt
26/07/ 2022 à 12h00
Numéro de référence

1.1 Introduction

Catholic Relief Services (CRS) est une organisation mondiale d'aide hu-

manitaire et de développement, ayant son siège à Baltimore dans l'Etat de Maryland aux Etats Unis. CRS a réouvert ses bureaux en République du Congo en 2017.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses différents projets et programmes en République du Congo, CRS sollicite régulièrement des prestataires spécialisés dans les domaines de la location de salles, restauration et hébergement, la location de véhicules et la livraison de fournitures de bureau. Il est

donc envisagé à travers le présent appel d'offres, de sélectionner des prestataires qualifiés dans ces domaines en vue de la conclusion de contrats cadres pour une durée d'un (01) an renouvelable après évaluation. CRS lance donc le présent avis qui couvre trois (3) Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) distincts dont la composition est ci-dessous et encourage les Fournisseurs locaux qualifiés à y participer en lui soumettant leurs meilleures offres.

Objet du DAO	Lot	Intitulé du lot	Commentaires
Organisation logistique d'ateliers et événements (Location de salle, restauration et Hébergement	1	Location de salles de réunion	Les zones géographiques souhaitées pour chaque lot sont : Brazzaville, Pointe Noire, Pool, Bouenza, Niari, Kouilou, Lekoumou, Couvette Ouest, Sangha, Likouala, Plateaux, Cuvette Centrale
	2	Restauration (Service traiteur)	
	3	Hébergement	
Location de véhicules avec chauffeur	1	Location véhicules de type Pick-Up Double Cabine 4x4 avec chauffeur pour circulation à Brazzaville ou départ de Brazzaville	La composition détaillée de chaque lot est présentée dans le DAO
	2	Location véhicules de type SUV (Prado, BJ ou équivalent) avec chauffeur pour circulation à Brazzaville ou départ de Brazzaville	
	3	Location véhicules de type Pick-Up Double Cabine 4x4 avec chauffeur pour circulation à Pointe-Noire ou départ de Pointe-Noire	
Fournitures de bureau	Lot unique	4	Location véhicules de type SUV (Prado, BJ ou équivalent) avec chauffeur pour circulation à Pointe-Noire ou départ de Pointe-Noire
		Lot unique	La liste détaillée des articles recherchés se trouve dans le DAO

Les trois (3) Dossiers d'Appels d'Offres (DAO) concernés par le présent avis se présentent comme suit :

(Voir tableau)

Les candidats intéressés par l'un de ces domaines peuvent obtenir gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) de leur choix en envoyant un mail de demande à l'adresse bidcg@crs.org en précisant l'objet du DAO souhaité ou en retirant la version physique contre décharge au Bureau de CRS sis Près de l'école Rémo sur l'Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo.

Les soumissionnaires intéressés peuvent déposer physiquement leurs offres sous plis fermé, dûment signées, cachetées et référencées au bureau de CRS sis Près de l'école Rémo sur l'Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo ou l'envoyer en version électronique à l'adresse électronique bidcg@crs.org au plus tard le 26/07/ 2022 à 12h00.

Une réponse à l'un de ces appels d'offres ne garantit pas automatiquement la sélection pour la contractualisation.

CRS se réserve le droit de modifier ou d'annuler certaines exigences à tout moment pendant le processus d'appel d'offre. CRS se réserve également le droit de demander des documents ou informations supplémentaires ou complémentaires après les soumissions initiales.

Tout soumissionnaire désireux d'avoir des informations complémentaires peut adresser sa requête à l'adresse bidcg@crs.org ou appeler le Chef des Opérations au 052089381 au minimum 5 jours avant l'expiration de cet appel d'offres.

INTERVIEW

Passi: «Le Congo me manquait»

Considéré comme l'un des pères-fondateurs du rap français, le célèbre rappeur, chanteur, compositeur, producteur et désormais cinéaste franco-congolais Passi (Passi Balendé à l'Etat-civil) a séjourné récemment au Congo, son pays natal. Avec une équipe de la société Canal+, il doit réaliser un documentaire. L'artiste a également assisté à la projection, en avant-première, du film "Le Prince" dans lequel il joue le premier rôle avec l'actrice autrichienne Ursula Strauss. Il a également participé à la Fête de la musique, et animé un atelier. Avant de regagner la France, le membre fondateur du groupe de hip-hop Ministère A.M.E.R. s'est prêté à nos questions.

***J'imagine que cela vous a fait énormément du bien de fouler à nouveau le sol de votre pays natal?**

**Oui, ça faisait un bon moment que je n'étais pas venu ici. Comme j'ai beaucoup travaillé à l'étranger, entre le film en Allemagne, et nouer des connexions avec des artistes du Ghana, de l'Afrique anglophone pour la production de quelques nouveaux titres qui sont en train de sortir, par exemple celui avec Sarkodie, ou quelques titres qui vont sortir en septembre prochain, avec des artistes comme Akwaboah. Je présente aussi un nouvel artiste, Horty, qui fait de l'afro-beat. Donc, j'ai été croiser le fer, le micro avec de grands artistes ghanéens pour faire toujours le pont Paris-Accra-Brazza. Et puis, le film en Allemagne, la promotion un peu à droite, à gauche en Europe. Oui, le Congo me manquait. Je suis très content d'être revenu au pays qui m'a vu naître.

***Ceci dit, comment s'est passé le séjour?**

**Très, très bien, très, très speed. On a eu une dizaine de jours assez chargés. On a fait le tour du pays avec l'équipe de Canal+, parce qu'on a réalisé un documentaire pour une émission qui s'appelle "Mon odyssee africaine". Donc, il y a déjà eu plusieurs émissions comme ça au Bénin, en Côte d'Ivoire. Moi, je devais leur faire découvrir le Congo. On a parcouru un peu le pays. On a fait Brazza, on est parti voir la Reine téké. On est parti aussi à Sibiti, à Pointe-Noire. On a essayé de faire quelques zones comme ça. Malheureusement, on n'a pas pu aller au Parc D'Odzala, à cause du mauvais état de la route.

*Le 23 juin dernier a eu lieu, à l'Institut français du Congo de Brazzaville, la projection en avant-première du film "Le Prince" dans lequel vous jouez le premier rôle avec l'actrice autrichienne Ursula Strauss. Pourquoi le choix du Congo?

**Parce que, comme c'est un film qui parle d'un Congolais du Kasai une histoire d'un Congolais en Europe, même si c'est un Congolais d'en face, ça touche quand même nos cultures. C'est donc un film qu'on a sorti en Allemagne, en France, et je tenais absolument que mes compatriotes le voient ici, qu'ils donnent leur avis. Donc, c'est aussi un marqueur sur ma carrière, parce que, depuis un moment, je suis derrière la caméra, et donc, Passi, ce n'est pas que la musique, mais c'est aussi le cinéma.

*** Durant votre séjour, vous avez assisté à la Fête de la musique et animé un atelier. Comment les choses se sont-elles passées?**

**A la fête de la musique, j'ai fait le tour de trois, quatre scènes. J'ai pu voir des amis qui ont organisé des concerts. J'ai été dire bonjour au public sur trois, quatre scènes. J'ai adoré voir mes frères dans la joie, en train de fêter la musique. C'était un plaisir. L'atelier que j'ai animé, portait sur les métiers de la musique, comme celle que j'ai lancée en France, l'année dernière. Il s'agit, pour moi, de montrer aux Congolais comment pêcher, plutôt que de leur donner chaque fois du poisson. C'était une formation aux métiers de la musique, à la production, à cet outil qu'est internet. J'ai sorti ça en France, depuis l'année dernière, et puis je suis en train de chercher à adapter cette formation aux métiers de la musique pour les Congolais. Donc, j'ai donné une master-class là-dessus. Il y avait beaucoup d'élèves. C'est une formation qui dure quatorze heures en e-learning, mais on a fait un petit résumé en deux heures. J'ai fait gagner cette formation avec Tall (NDLR: Hassim Tall Boukambou, réalisateur et producteur congolais) au Centre culturel Zola. Il s'agit d'une dizaine de formations gratuites aux élèves les plus assidus, puis à ceux qui sont vraiment motivés. On est en train de voir avec Tall comment faire profiter aux jeunes Congolais cette formation, au lieu de venir tous les temps chercher à les produire. S'ils suivent cette formation, ils peuvent tout faire eux-mêmes; ils n'auront plus besoin de personne.

***Vous avez été reçus par la ministre du Tourisme et des loisirs, Destinée Hermella Doukaga...**

**La ministre nous a vraiment aidés. Figurez-vous que quand il fallait aller à Ngabé, on lui a exposé le problème, elle a mis à notre disposition un hélicoptère. Elle nous a soutenus, parce qu'on est quand même venu avec l'équipe de Canal+. On voulait montrer quelques coins du Congo, on a montré la dame qui fait des glaces avec les fruits du pays, Aymard, le chef-cuisinier qui revisite la gastronomie congolaise, etc. On a montré plein de coins comme ça qui sont importants; on était



Passi Balendé

avec Kiki Lawanda (NDLR: photographe congolais). Du côté de Pointe-Noire, on a montré le glacier à Makola, l'école de surf à Pointe-Noire. On a montré plein de choses que les gens ne connaissent pas forcément du Congo, pour élargir la beauté de ce pays et des possibilités qu'on a dans ce pays, surtout au niveau touristique.

***Parmi vos nombreux projets figurent la réalisation d'un album du groupe Bisso na Bisso. Pouvez-vous nous en dire davantage?**

**En fait, tout le monde nous demande Bisso na Bisso depuis un moment. Avec mes frères de Bisso na Bisso, on a fait quelques titres inédits. L'album Racines, le premier du groupe Bisso na Bisso n'est pas trouvable sur internet. Donc, on va enregistrer, d'ici fin octobre-novembre, la ressortie du premier album de Bisso na Bisso pour des internautes. Et derrière ça, il y a des nouveaux titres qui arrivent. Donc, pour célébrer cette ressortie, et en même temps, on a tous des carrières les uns les autres, mais on a un peu du mal à se remettre ensemble, parce que tout le monde est actif à droite, à gauche. Mais on va quand même réussir à faire quelques titres ensemble et pour le plaisir de ceux qui ont aimé Bisso na Bisso, pour donner quelques nouvelles sensations.

***Un autre projet concerne la réalisation d'un film au Congo...**

**Oui, je suis sur un long métrage. Ça va être une comédie qui se passe entre la France et le Congo. Donc, j'en ai parlé à droite, à gauche; ça doit se réaliser d'ici un à deux ans. Je pense qu'il y a un ou deux mois de tournage ici. Je pourrai faire bosser quelques acteurs congolais, pas forcément tous, parce que je viendrai quand même avec certains acteurs parisiens, français, comme c'est un film dont le budget vient de France. J'ai aussi fait une apparition dans le film de ma sœur Claudia

Yoka...

***Vous avez récemment organisé, avec brio, "Accra in Paris", qui a réuni plusieurs grandes stars ghanéennes de hip hop, de rap et de l'afrobeat avec des rappeurs français. Un concert "Brazza in Paris", ça ne vous dit pas?**

**Ouais, c'est faisable. C'est pourquoi Accra in Paris résulte de ce pont où avec mon artiste Horty, on est partis d'un seul afrobeat nigérian, ghanéen, là-bas au Ghana. On a fait un concert là-bas au Ghana, qui s'appelait "Paris in Accra". Et puis, de tous ces duos qui ont été faits, je cite il y a Sarkodie, Akwaboah, Fany, il y a une fille qui s'appelle Beka, Kobena, c'est des artistes ghanéens. Moi, j'essaie d'élargir le pont, le triangle, Oui, pourquoi pas ici ce concert, ramener des Ghanéens ici? Tout est faisable, mais en même temps, j'ai trouvé des bons sponsors, des bons partenaires qui m'ont permis de le faire. Donc, je n'aurais pas pu le faire tout seul. Si les sponsors sont chauds, s'ils mettent les budgets, pourquoi pas?

Propos recueillis par Vêran Carrhol YANGA

VIE DES ARTISTES

Gravement malade, Céli Bitshou sollicite de l'aide pour les soins

Agé de 78 ans, ancien sociétaire d'un certain nombre d'orchestres dont Negro Band, Cercul Jazz, Les Bantous de la capitale de Brazzaville et l'Ok Jazz de Kinshasa, avant de se lancer dans une carrière solo, l'artiste-musicien (guitariste basse) Céli Bitshou, Francis Boniface Bitsoumanou à l'état-civil, est gravement malade depuis des mois. Faute de moyens, il manque de traitement, et passe des moments difficiles à son domicile de Poto-Poto, quartier du troisième arrondissement de Brazzaville.



Francis Boniface Bitsoumanou "Céli Bitshou"

En vue de lui venir en aide, dans l'épreuve difficile qu'il passe, l'artiste-musicien lance un SOS aux autorités du pays, ainsi qu'à toute personne de bonne volonté. Il a fait savoir qu'il a déjà adressé une correspondance au ministre de la Culture et des arts, et au Président de la République sur cette question, mais sans suite jusque-là. Dans la même situation, les artistes-musiciens Michel Boyibanda, lui également, ancien des Bantous de la capitale, de l'Ok Jazz, des Trois frères, de Rumbayes, de Negro Band, etc., et Michel Ngoulali des Bantous de la capitale, qui est aussi passé dans plusieurs ensembles musicaux du pays et d'ailleurs.

Céli Bitshou, l'un des artistes du pays ayant fait danser des milliers des Congolais et d'africains par sa musique a commencé sa carrière musicale dans Orphée Jazz, avant de rallier l'orchestre Negro Band en 1961. Il a fait par la suite les beaux jours de l'orchestre Les Bantous de la capitale entre 1962 et 1963, avant d'intégrer l'Ok Jazz où il a eu à composer des titres à succès comme "Infidélité Mado". En 1978, après son départ de l'Ok Jazz, il regroupe des musiciens de talent et se lance dans la production de disques, avec des titres qui ont fait tabac comme: "Patron Manangou", "O changer lokolo", "Je m'en fou", "Faux Mista", "Bapekisaki ngai", "Pardon chérie", "Hélicoptère", "Mon ami" et bien d'autres, certaines ont connu la participation au chant de Carlito Lassa. L'un de ces derniers titres en date est "Tant pis pour toi", enregistré dans les années 2000 et chanté par la chanteuse Abby Souria. Un titre à succès aussi.

Son contact: +242-067839200

Alain-Patrick MASSAMBA

SOUVENIR

Mathieu Kuka, l'un des ancêtres de la Rumba congolaise!

La rumba congolaise avait en Mathieu Kuka un de ses héros décédé le 28 octobre 2017 à Kinshasa des suites d'une courte maladie. Il était l'un des ancêtres de la Rumba congolaise et ancien compagnon de Kallé Jeff "Grand Kallé". Il était aussi l'un des derniers survivants et doyens de la génération "African Jazz" qui résistait encore face aux intempéries de la vie. Quatre ans après son décès que peut-on retenir de lui?

est la plus grande réussite de sa carrière. Les grands succès de cette période sont: "Mbombo wa Ntumba", "Nzambe Mungu", "Semeki semeki". Editée en 1969 dans l'orchestre "African-Jazz", nouvelle formule,

Auteur-compositeur averti et chanteur, Mathieu Kuka avait aussi participé et apporté sa touche d'écriture dans la célèbre et légendaire chanson «Indépendance Tcha Tcha», qui est une composition de Grand Kallé, père de la Rumba congolaise. L'écriture de Kuka Mathieu était limpide, simple et subtile à la fois. L'artiste était né le 17 septembre 1931. En quittant ce monde, il légua aux mélomanes tout son vieil et alléchant répertoire qui a fait l'apothéose de la scène musicale congolaise dans les années 50-60-70. Chanteur à la voix soprano, il a commencé sa carrière en 1952 au sein des éditions Ngoma de l'Editeur grec Nico Jeronimidis. De 1952 à 1953, il a évolué aux côtés de l'organiste Raphaël Kabangu, puis du guitariste et peintre Guy Léon Fylla. En 1962, il intègre l'orchestre "Vox Africa" de Jeannot Bombenga (première formule) avant de composer, en 1963, avec Joseph Kabasele à la suite du départ massif de ses



Mathieu Kuka, légua aux mélomanes, un répertoire musical alléchant

musiciens pour former l'African Jazz (nouvelle formule). Au nombre de ses compagnons de l'époque, on retrouve des figures de proue qui ont marqué la deuxième génération des pionniers de la rumba congolaise comme Kabasele, Bombenga, Rolly Nsita, Alexis Miekuta, Kambite "Damoiseau", Nedule "Papa Noël", Pierre Kiyika "Flamy", Casimir Mutsipule "Casino"... La célèbre chanson "BB 69"

"B.B. 69" reste, particulièrement, l'une de ses meilleures écritures. Ce tube a été même à la base d'une forte confusion, à l'époque, car beaucoup de gens pensait que l'artiste aurait dédié cette chanson à la célèbre actrice française Brigitte Bardot. Alors que ce n'était qu'une simple coïncidence d'initiales. Sur le plan purement artistique,

(Suite en page 17)

Tarifs d'abonnement

Congo		182 Euros
6 mois	Retrait sur place: 15.600	Autres pays d'Afrique
	Expédié: 23.400	96 Euros
1 an		192 Euros
	Retrait sur place: 31.200	Europe
	Expédié: 46.800	96 Euros
France, Afrique		192 Euros
Francoophone		Amérique-Asie
		100 Euros
91 Euros		200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

LIVRE

Sorel Eta explore "L'université de la forêt"

Chercheur et ethnologue congolais, fondateur du groupe Ndima, composé des populations autochtones aka du village Kombola (situé au nord d'Impfondo, dans le département de la Likouala), Sorel Eta va ouvrir son compte bibliographique. En publiant, en septembre 2022, aux éditions Presse universitaire de France (Collection "Nouvelles Terres"), «L'université de la forêt». Un livre de 182 pages dont le préfacier est le Pr Dominique Bourg, grand écologiste franco-suisse connu notamment au niveau de l'Europe, dans lequel l'auteur développe des thèmes permettant de comprendre la vie des Aka tant sur le plan visible que mystique.



Sorel Eta

mission orale, forme complexe de polyphonie contrapuntique à quatre voix, maîtrisée par l'ensemble des membres de la communauté. C'est enfin la découverte progressive par l'auteur de l'art de vivre en forêt propre aux Aka.

À ses côtés, nous découvrons leur art de la chasse et de la cueillette du miel sauvage, leurs croyances, les relations entre hommes et femmes, leur usage de la magie, leur art très particulier de se déplacer plus rapidement que quiconque dans la forêt...

Sorel Eta offre ainsi aux lecteurs un condensé d'humanité riche d'enseignements.

«Cela fait aujourd'hui vingt-six ans que je parcours la forêt avec les Aka et j'ai découvert beaucoup de choses. L'ouvrage "Université de la forêt", est une façon, pour moi, de dire



La couverture du livre

que la forêt est une université, donc une école. Une "École de la forêt" que je définis comme étant une pédagogie mise en place par les peuples autochtones pour transmettre des connaissances et le savoir-faire à leurs descendants. J'ai donc voulu, à travers ce livre, partager mon expérience, parce que quand on est chercheur, la finalité, c'est de publier, de léguer quelque chose à l'humanité», explique-t-il. Qui, lorsqu'il s'est retrouvé chez les Aka en 1996, a découvert que la forêt est une grande école, qui se différencie de l'école conventionnelle par des méthodes d'apprentissage: il y a l'observation, l'écoute et l'imitation pour l'université de la forêt, et l'écriture et la lecture pour l'école conventionnelle. «J'ai appris beaucoup de choses qui

PARCELLE À VENDRE

Parcelle de terrain de 400m2 située sur la rue Madzia derrière PEFACO HOTEL à Batignolles aéroport, Plateau des 15 ans. Une maison de 4 chambres, 2 salons, 2 salles de bain et 2 vérandas. Une parcelle très vaste.

Contact: 06-851-50-50

Ce livre est d'abord l'histoire d'une rencontre, celle entre l'auteur, Sorel Eta, et les Aka. Sorel Eta est un Bantou, ethnique dominante qui, comme il le raconte lui-même, méprise habituellement les Pygmées Aka, peuple de la forêt du Nord-Est de la République du Congo. C'est donc d'abord l'histoire d'amitiés

récioproques enjambant les préjugés, de part et d'autre. C'est aussi celle d'une aventure commune, car Sorel Eta a créé, avec ses amis, un groupe musical se produisant à l'international, Ndima. Les Pygmées sont, en effet, célèbres pour leurs chants polyphoniques, une tradition musicale vocale complexe, basée sur la trans-

(Suite de la page 16)

"B.B. 69" figure parmi les chansons mythiques congolaises dont l'orchestration continue à inspirer jusqu'à nos jours les musiciens de la nouvelle génération. L'année 1970 est celle où Grand Kallé s'est installé en France pour former avec Manu Dibango, Gonzalo, Essous et les autres, le groupe "L'African team". Mathieu Kuka prendra la direction de l'orchestre "Volcan ni beto ba" où il va évoluer pendant une année jusqu'à se diluer de la scène.

Après une longue éclipse, le chanteur va de nouveau renouer avec la scène comme un véritable artisan de la reconnaissance de l'identité musicale de

l'Ecole African Jazz. Il crée en 1990, le groupe "African Ambiance" qui sera constitué en majorité des anciens musiciens du "Clan African Jazz". Père de la Rumba congolaise et virtuose de la chanson, Mathieu Kuka a quitté ce monde à 86 ans après avoir servi et défendu avec brio la musique congolaise pendant 65 ans de carrière musicale. Il a su bien conduire et promu cette musique dans de nombreuses scènes dans les deux Congo et à travers le monde. Ces chansons continueront à bercer les cœurs des mélomanes et il restera immortel à jamais à travers ses œuvres.

Alain-Patrick MASSAMBA

ont fait que je devienne ethnologue. Je ne suis pas diplômé d'université mais autodidacte, j'ai commencé à apprendre cela juste après mon baccalauréat. C'est une expérience que beaucoup de gens peuvent vivre. A l'université de la forêt, il y a des choses que nous pouvons apprendre et non à l'université conventionnelle. Donc, c'est pour moi une façon de sauvegarder cette école qui fait partie des richesses de l'humanité, parce que si d'un côté on a l'université conventionnelle et de l'autre l'université de la forêt, cela fait partie de la diversité, et nous savons tous que la diversité est une richesse», explique-t-il. Et d'ajouter: «J'ai été adopté par les Aka. Ils m'ont accepté dans leur milieu, m'ont appris beaucoup de choses tant sur le

plan visible qu'invisible, et c'est cela qui m'a permis d'écrire avec aisance ce livre que j'intitule «L'université de la forêt», parce que pour arriver à écrire un tel livre, il faut être du milieu. Je dis toujours qu'avant d'entreprendre n'importe quelle activité avec les Aka ou de défendre leur cause, il faut, au préalable, prendre le temps de les connaître. Lorsque je parle de la connaissance, je fais allusion à l'aspect visible et invisible.»

Vendu en librairie au prix de 12 euros (Près de 8 000 F. CFA), le coup d'essai de Sorel Eta sera présenté officiellement le 1^{er} octobre prochain, en France. A cette occasion, les musiciens Aka du groupe Ndima se mettront en vedette.

Véran Carrhol YANGA

AVIS DE RECRUTEMENT DE DEUX POSTES (2)

La République du Congo a reçu du Fonds Mondial de Lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme, une subvention qui sera mise en œuvre sur la période 2021-2023. Elle a pour but de contribuer au renforcement des réponses nationales contre l'épidémie à VIH/SIDA et la tuberculose. La subvention Le projet sera géré par le PNUD comme Principal Récipiendaire et mis en œuvre dans le cadre d'un large partenariat par le Ministère en charge de la santé à travers ses structures telles que la Direction Générale des Services et Soins de santé (DGSS-Sa), la Direction Générale de la Population (DGPOP), les programmes nationaux (PNLS et PNLT), la CAMEPS, le LNSP, la Direction de l'Information Sanitaire, de l'Evaluation et de la Recherche (DISER), entre autres. Le CNLSE sera aussi associé dans le cadre d'un partenariat. Par ailleurs les activités communautaires sont mises en œuvre par le RENAPC en tant que sous-récipiendaire.

Dans le cadre du renforcement de ses capacités de mise en œuvre le Programme National de Lutte Contre la Tuberculose recrute deux (2) agents.

Lieux d'affectation: Direction du Programme National de Lutte contre la Tuberculose.

Durée du contrat: Un an renouvelable après évaluation des performances.

Rémunération: Le salaire sera déterminé sur la base d'une proposition validée par le FM et en accord avec la grille salariale du Ministère de la Santé et de la Population.

Dépôt des candidatures: Pour postuler, veuillez transmettre par votre dossier, à l'attention de Monsieur le Directeur du PNLT, par courrier électronique à l'adresse hardainokombi@gmail.com ou le déposer au Programme National de Lutte contre la Tuberculose avec comme objet: «Candidature pour le poste souhaité avec mention de la référence du poste» en joignant votre dossier complet de candidature (CV + lettre de motivation + copie(s) légalisées des diplôme(s) + copies des certificats de travail), au plus tard le **28 juillet 2022 à 12 heures** au contact suivant: **Programme National de Lutte contre la Tuberculose (Enceinte des grandes endémies, Boulevard Denis Sassou Nguesso).**

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Seules les candidatures retenues seront contactées.

Toute offre soumise après ce délai sera automatiquement rejetée.

Date limite de dépôts des candidatures: Mercredi 22 Juin 2022 à 12 heures

NB: Les TDRs complets de tous les postes peuvent être retirés au **Programme National de Lutte contre la Tuberculose (Enceinte des grandes endémies, Boulevard Denis Sassou Nguesso).**

Poste: Point Focal TB-MR.	Poste: Agent Comptable.
Référence du poste: COG-2024-PNLT-PF-TBMR-2022	Référence du poste: COG-2024-PNLT-AC-2022
Mission: Fournir un appui technique au PNLT afin de renforcer la prévention, le dépistage et la prise en charge de la tuberculose pharmaco résistante.	Mission: Appuyer la Direction du PNLT dans le domaine de la gestion Comptable et financière.
Compétences et qualifications exigées:	Compétences et qualifications exigées:
<ul style="list-style-type: none"> - Être un ressortissant congolais ou un résident légal détenant une résidence valide ou un permis de travail; - Être titulaire d'un diplôme de docteur/le en médecine; - Avoir un Master en santé publique; - Avoir une formation dans le domaine de la lutte contre la Tuberculose en générale et dans la prise en charge médicale des patients tuberculeux et Co infectés VIH/TB; - Avoir exercé au moins 3 ans dans le domaine de la prise en charge de la TB et plus particulièrement de la TB MR; - Avoir au moins une expérience de travail dans un contexte multiculturel; - Avoir une très bonne communication et un bon sens de relations interpersonnelles; - Avoir une bonne maîtrise du français à l'oral comme à l'écrit; - Maitriser les outils Microsoft du pack Office™, des outils de création de base de données, des outils d'analyses statistiques et de programmation, des outils de gestion des références bibliographiques; - Être disponible pour voyager régulièrement à l'intérieur du pays. 	<ul style="list-style-type: none"> - Être un ressortissant congolais ou un résident légal détenant une résidence valide ou un permis de travail; - Être détenteur d'un diplôme en gestion financière (Master) ou équivalent; - Avoir une expérience d'au moins 2 ans dans la gestion; - Avoir des expériences avérées dans le domaine de la gestion financière; - Avoir des compétences avérées en matière de représentation, de prise de parole en public et de rédaction; - Avoir au moins une expérience de travail dans un contexte multiculturel; - Avoir une bonne maîtrise du français à l'oral comme à l'écrit; - Maitriser les outils Microsoft du pack Office™; - Être disponible pour voyager régulièrement à l'intérieur du pays.
	Une expérience dans la gestion des projets financés par le Fonds Mondial est un atout.

Dr Franck Hardain OKEMBA-OKOMBI
Directeur du Programme National de Lutte contre la tuberculose

La commission électorale annonce le lancement du processus

La Commission électorale de l'instance dirigeante du football congolais a donné une conférence de presse le 12 juillet 2022. L'occasion a été pour son président, Timoléon Didier Potard Mohoussa, d'annoncer le lancement du processus de renouvellement du Comité exécutif de la FECOFOOT qui s'achèvera le 2 septembre, date de l'Assemblée générale extraordinaire électorale.

Le processus s'étendra sur deux mois. D'après le chronogramme de fonctionnement de la Commission, l'appel à candidature a été lancé le 12 juillet 2022. Il sera clôturé le 27 juillet.

Les dossiers des candidatures seront examinés du 28 au 30 juillet, et leur publication le 3 août. La réception des recours se fera du 3 au 6 août. L'examen des recours et la délibération aura lieu du 6 au 10 août. Le 11 août, ce sera la publication définitive des candidatures et du corps électoral. La date de l'expression direct des candidats retenus est le 14 août.

La période de la campagne électorale est fixée du 17 au 31 août, et l'envoi des documents au corps électoral le 18 août. La confirmation de la date et du lieu de l'Assemblée générale extraordinaire électorale sera précisée le 18 août et la tenue des élections le 2 septembre.

Les pièces à fournir

Pour le poste de président, tête de liste, le candidat doit fournir les pièces ci-après: une demande manuscrite; une liste

des candidats (15) aux différents postes; un casier judiciaire; un casier judiciaire datant de moins de 3 mois; un certificat de nationalité; un certificat de résidence; une photocopie de l'acte de naissance; un certificat de moralité fiscale délivré par la Direction départementale des impôts; une photocopie en couleur de la carte nationale d'identité; un justificatif de la fonction assurée pendant 4 ans lors des six dernières années; deux photocopies couleur format passeport; un certificat médical (Grandes endémies); une lettre de motivation adressée au Président de la Commission électorale en précisant le poste auquel on postule; enfin un curriculum vitae.

Pour les postes de vice-présidents, les candidats doivent adresser une lettre de motivation au président de la Commission électorale. Les autres pièces à fournir sont: un certificat de nationalité; un casier judiciaire datant de moins de trois mois; une photocopie de l'acte de naissance; une photocopie en couleur de la carte nationale d'identité; un justificatif de la fonction d'enseignant



Les membres de la Commission électorale face à la presse

«Professeur certifié d'EPS» ou Inspecteur d'EPS (article 33-1 a, b, c, d), arrêté de nomination; un justificatif de la fonction exercée dans le monde du football pendant trois ans lors des cinq dernières années (art.33-5); un engagement sur l'honneur sur la liste choisie (secrétariat général de la FECOFOOT); un certificat médical; un certificat de moralité fiscale.

Concernant les autres membres, les pièces à fournir sont : une lettre de motivation adressée au Président de la Commission électorale en précisant le poste

auquel on postule; un certificat de nationalité; un casier judiciaire datant de moins de trois mois; une photocopie de l'acte de naissance; une photocopie en couleur de la carte nationale d'identité; un certificat de résidence; un engagement sur l'honneur à la liste choisie; un arbitre international n'exerçant plus dans cette fonction doit joindre un justificatif signé du Président de la corporation contresigné par le secrétaire général de la FECOFOOT; un agent de la médecine sportive doit fournir un justificatif signé du directeur

du Centre de médecine sportive et antidopage, contresigné par le secrétaire général de la FECOFOOT; un entraîneur diplômé n'exerçant plus cette fonction dans un club doit joindre un justificatif de la fonction exercée dans le monde du football, signé du directeur technique national et contresigné par le secrétaire général de la FECOFOOT; un certificat médical.

Les membres du bureau exécutif sortant ne sont pas électeurs (art. 4). Aucun candidat ne peut avoir moins de 25 ans, ni plus de 70 ans au dépôt des dossiers. Ceux

issus des clubs ou des ligues présenteront les procès-verbaux des Assemblées générales justifiant le pouvoir du signataire et du bénéficiaire de la pièce présentée (art. 5).

Une liste est validée lorsqu'elle comporte 15 dossiers complets ou 11 dossiers complets au minimum (art. 10 alinea 6 du code électoral).

Dans l'esprit de l'article 23 du règlement intérieur, tous les candidats doivent être physiquement présents dans la salle pour prétendre briguer les suffrages, ceci avant de procéder au vote, chaque candidat doit se présenter aux électeurs en déclarant son identité (nom, prénom, âge) et en se limitant aux fonctions sportives déjà occupées.

G.-S.M.

EXMAR SINGAPORE SUCCURSALE CONGO

Succursale de la société Exmar Singapore Pte Ltd

Société par actions au capital de 80 000 dollars singapouriens ayant son siège social au 3 Hoe Chiang Rd, BP 089315, à Singapour et domiciliée au Congo SIC PricewaterhouseCoopers Tax & Legal au 88 avenue du Général de Gaulle, B.P.1306, Pointe-Noire RCCM: CG-PNR-01-2022-B21-00002

Aux termes du procès-verbal du Conseil d'Administration de la société Exmar Singapore Pte Ltd, propriétaire de la succursale Exmar Singapore Succursale Congo, en date du 10 juin 2022, reçu au rang des minutes de Maître Noël Mountou, Notaire à Pointe-Noire, le 16 juin 2022, sous le répertoire n°0288/MN/022, enregistré à Pointe-Noire (Recette de Pointe-Noire Centre) le 23 juin 2022, sous le n°05423, folio 116/52, il a notamment été décidé de mettre la succursale Exmar Singapore Succursale Congo en sommeil, de sorte que celle-ci cesse

ainsi temporairement ses activités au Congo. Dépôt dudit procès-verbal a été fait au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le 27 juin 2022, sous le numéro CG-PNR-01-2022-D-00504. L'inscription modificative de l'immatriculation de la succursale au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été constatée le même jour sous le numéro CG-PNR-01-2022-M-00759.

Pour avis,

Le Représentant de la succursale

ANNONCE LEGALE

Maître Hugues-Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise face Cour d'Appel de Pointe-Noire, Boîte Postale 2047, Téléphone: (242)05 534 11 92/06 631 14 17,

A, suivant acte authentique reçu le vingt-deux juin deux mille vingt-deux, enregistré folio 121/6 n°0597, procédé à la création de la Société présente présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Dénomination: «PENG CHENG SOCIETE CONGOLAISE», en sigle «P.C.S.C.»;

Objet: Commerce et exploitation de Minerais, vente et matériaux de construction, vente de nécessités quotidiennes (Papier hygiénique, eau de javel, savons);

Capital: UN MILLION (1.000.000);

Siège: Village Liambou;

Gérance: Par Monsieur Jeansel Aldin Steven MBANI LEMEANO, né à Pointe-Noire, le vingt-cinq novembre mil neuf cent quatre-vingt-sept, demeurant à Pointe-Noire, au quartier Raffinerie, République du Congo.

R.C.C.M: CG/PNR/01-2022-B13-0128.

Pour avis,

Le Notaire.

ADF CONGO - LIQUIDATION

Pierre KEMENI, MBA, CPA, CGA, FCCA, Associé, Directeur Général du Cabinet Experts-Comptables Internationaux-Management Audit Advisory-SARL (EXCI-MAA) -Route de la Frontière, Consulat Honoraire du Tchad, immeuble avant KABALAN PLUS - Tél.: +242 06 875 89 60 - B.P.: 4018 - Courriel: gkemeni@excimaa.ca - Pointe-Noire, République du Congo

ADF CONGO

SUCCURSALE DE LA SOCIETE GABONAISE DE SOUDURE INDUSTRIELLE

Société Anonyme au Capital de 10 000 000 de F. CFA, Siège social: B.P.: 929, Zone Portuaire, Port-Gentil, Gabon Tél.: +242 06 444 07 29 - RCCM N° CG/PNR/15 B 376, Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal des résolutions du conseil d'administration en date du 16 juin 2022 de la société ADF Congo (Succursale de la SOCIETE GABONAISE DE SOUDURE INDUSTRIELLE) pour assurer la fermeture de la succursale ADF CONGO, enregistré aux impôts de Pointe-Noire centre en date du 2S juin 2022, sous le folio 119/27 N°5881, il a été décidé ce qui suit:

- Dissolution de la succursale, à compter du 16 juin 2022 et de sa mise en liquidation.

Dépôt: Au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG-PNR01-2022-D-00555, du 1er juillet 2022. Immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le N°CG/PNR/15 B 376.

Fait à Pointe-Noire, le 5 juillet 2022

Pour insertion

Pierre KEMENI, MBA, CPA, CGA, FCCA
Expert-Comptable Diplômé

«SOCIETE DEVINA SARL»

Société à Responsabilité limitée Au Capital De 3.000 000 CFA
Siège social : 06, Avenue Moe KAAT MATOU en face de l'hôpital Adolphe CISSE, Centre-ville, RCCM N°CG-PNR-01-2008-B12600218
POINTE-NOIRE-REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE DEVINA SARL

Aux termes d'un Procès-Verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date à Pointe-Noire du 25 juin 2022, enregistré au Bureau de l'Enregistrement Domaines et Timbres de Pointe-Noire CENTRE, sous Folio 124/16 N°5792 du 05 juillet 2022, les associés de la société DEVINA SARL, Société à Responsabilité Limitée, au capital d'Un millions (1.000.000) de Francs CFA, dont le siège est sis n°06, Avenue Moe KAAT MATOU en face de l'hôpital Adolphe SISE, Centre-ville, ont décidé de la dissolution anticipée de ladite société.

Madame SENGOMONA Steve, de nationalité congolaise, demeurant et domiciliée à Pointe-Noire, a été désignée en qualité de liquidatrice de ladite société.

Mention modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 07 juillet 2022, sous le numéro D-00580, conformément à la législation en vigueur.

Pour avis

FEDERATION CONGOLAISE DE FOOTBALL

Cap sur le renouvellement de l'instance dirigeante



Les membres du Comité exécutif en réunion vendredi 1er juillet dernier

L'assemblée générale extraordinaire élective de l'instance faîtière du football congolais se tiendra le 2 septembre prochain. C'est ce qui ressort de la réunion, vendredi 1er juillet dernier à Brazzaville, du Comité exécutif de la FECOFOOT (Fédération congolaise de football). Devant les obligations statutaires, les membres du Comité exécutif étaient astreints à déterminer la date des prochaines élections à la tête de la FECOFOOT (Fédération congolaise de football). C'est par le biais d'un communiqué rendu

public par le service de communication de son instance dirigeante qu'elle a été divulguée. La date fixée est le vendredi 2 septembre 2022. Le lieu sera déterminé quinze jours avant cette échéance. Le mandat de quatre ans de l'actuel Comité exécutif présidé par Jean-Guy Blaise Mayolas a débuté le 3 octobre 2018.

Satisfactions et regrets

Il s'est agi ensuite de descendre sur les terrains pour faire le point sur les compétitions nationales et internationales. Le

championnat national de Ligue 2 est à ses derniers éclairs. Il déterminera l'équipe qui montera directement en division supérieure, la Ligue 1, et celle qui affrontera les barrages contre l'avant-dernier du championnat de Ligue 1, Patronage Sainte-Anne.

Le championnat national des moins de 17 ans est à sa première expérience. La FECOFOOT y a mis un peu de moyens en octroyant à chaque équipe une subvention, certes modeste. Le Comité exécutif regrette le retrait de deux formations, l'Etoile du Congo et FC Kondzo, pour cumul non autorisé de forfaits. Il n'empêche. La nouvelle compétition ira à son terme après l'organisation des play-offs à l'issue de la phase initiale.

Les Diables-Rouges, source de soucis

Vainqueurs ou vaincus, les sélections nationales seront toujours source de soucis et d'agacement pour la FECO-

FOOT qui en assure la responsabilité technique. Aussi la moindre contreperformance suscite-elle tollé, critiques acerbes, le football étant l'un des rares domaines où, semble-t-il, les Congolais auraient des compétences on ne peut plus étendues. Cependant la FECOFOOT ne renonce pas à ses responsabilités. De ce point de vue, les membres du Comité exécutif ont affirmé travailler pour que les Diables-Rouges A' (locaux) retrouvent la phase finale du CHAN en 2023. Le retour des sélections nationales à limite d'âge (U17 et U20) aux phases finales de leurs compétitions respectives sont les autres objectifs que se fixent les responsables fédéraux. Cela passe par des éliminatoires face à la RCA (28 août et 4 septembre 2022, pour les A') et les tournois zonaux en octobre 2022 au Cameroun, pour les Diables-Rouges cadets et juniors.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

TAEKWONDO

Pas de Championnats d'Afrique pour eux !

La ville de Kigali est la capitale du taekwondo africain du 12 au 17 juillet 2022 avec l'organisation des championnats d'Afrique. Les taekwondoïstes congolais n'y sont pas présents. Le cri d'alarme de Thomas Moutala, président de la Fédération congolaise de taekwondo, la semaine dernière, laissait déjà planer le doute à ce sujet.

Thomas Moutala a eu un entretien avec "La Semaine Africaine" le week-end dernier, question de faire l'état des lieux à quelques jours du coup d'envoi des championnats d'Afrique et de demander aux mécènes et autres sponsors d'aider sa fédération à honorer son engagement de faire participer les internationaux retenus par la direction technique nationale à cette compétition. Sans



Thomas Moutala

succès. Faute de moyens et de soutien de la tutelle, ils ont dû se résoudre à rester à quai, alors que les athlètes s'entraînaient durement depuis le début de l'année.

L'inscription des athlètes a été validée par l'instance continentale. Mais, les conditions de préparation du voyage et de prise en charge de la délégation

par l'Etat n'auraient rien des lendemains meilleurs pour cette expédition rwandaise. Les Championnats d'Afrique de Kigali se disputent donc sans le Congo. «Nous avons rencontré un mur d'incompréhension du côté de la tutelle. Durant trois mois, on m'a fait du yoyo. Après nous avoir fait travailler avec la structure habilitée du ministère en charge des sports, le Cabinet a fait volte-face au dernier moment, prétextant que notre fédération n'organise pas de compétitions au niveau local, ce qui est totalement faux», dénonce le président. «Nous avons fourni les rapports de nos activités appuyés par des illustrations; deux ligues en ont fini avec les championnats départementaux; on a aussi organisé des stages des arbitres à

Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie, tandis qu'en août prochain un expert international, le Gabonais David Mbombo, vient animer un stage de haut niveau d'arbitrage», soutient Thomas Moutala.

Deux formules à Kigali

Qui n'avance pas, recule. Le président de la FECO-TAE tenait à la participation de ses poulains, car contrairement aux précédents championnats où il n'y avait qu'une compétition individuelle par catégorie de poids, ceux de Kigali se déroulent avec deux formules car il y aura en plus un championnat de Poomsae (l'équivalent des katas en karaté). «Nos chances de médailles étaient grandes». Hélas!

Jean ZENGABIO

CAN 2023

L'édition ivoirienne repoussée à janvier 2024

Initialement prévue pour le mois de juin 2023, la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de football, compétition phare du ballon rond africain se jouera finalement en janvier 2024. Comme la précédente édition, celle prévue en Côte d'Ivoire se déroulera une année plus tard.

Ainsi en a décidé la CAF (Confédération africaine de football) à l'issue d'une réunion de son Comité exécutif à Rabat, au Maroc, en marge de la Coupe d'Afrique des nations féminine qui s'y déroule



Le trophée de la Coupe d'Afrique des nations de football

actuellement. Ce déplacement de la CAN-Côte d'Ivoire 2023 en janvier 2024 permet de facto de repousser d'un an la CAN prévue en Guinée qui devrait se tenir en 2025. L'instance faîtière du football africain a expliqué cette décision par les conditions pluviométriques à la période précédemment indiquée (juin-juillet), des conditions qui ne sont guère favorables à la pratique du football. Ce spectre hantait la compétition depuis quelques jours. L'instance continentale a fini par se dire qu'en calant la CAN 2023 en juin-juillet, elle avait tapé à côté. Elle donne l'impression d'avoir ignoré les menaces qui pesaient sur son événement.

DISPARITION

Les adieux à maître Hilaire Ntoulani Ngouari

La mort ne laisse guère de répit au monde sportif. Hilaire Ntoulani Ngouari, trésorier général du CNOSC (Comité national olympique et sportif congolais) de 2009 à 2022, a rejoint à son tour le monde du silence. Il est décédé le 16 juin 2022 au CHU-B. Avant d'être porté en terre, le disparu a eu droit mercredi 23 juin dernier au gymnase Henri Elendé aux hommages de reconnaissance du mouvement sportif national.



Les judokas portant le cercueil de Me Hilaire Ntoulani Ngouari

Hilaire Ntoulani Ngouari, 72 ans, était un amoureux des sports de combat, notamment le karaté et le judo, puis de la boxe. Il aimait ces sports pour les avoir pratiqués lui-même. Impressionnant de gabarit, il avait de quoi faire peur à ses adversaires. Outre ces sports, il a été aussi au chevet de la natation, de l'escrime et de la lutte comme dirigeant.

Le 1er vice-président de la FECOJUDA (Fédération congolaise de judo et disciplines affinitaires), Ange Obongo, a longuement loué la carrière sportive de ce Ceinture noire 6e dan judo et karaté style shotokan, et exprimé toute la gratitude à celui qui a été présenté comme l'un des architectes des sports au Congo. Il a gravi tous les échelons de ces deux disciplines, avant de se fixer au judo, jusqu'à être hissé à la tête de la Fédération de judo, entre 1996 et 2000. «La perte est grande. Il était un encadreur, un dirigeant dont nous apprécions l'autorité. Il laisse un grand vide. Un vide qui sera difficile à combler», a témoigné le représentant de la FECOJU-DA. N'atteignent une telle reconnaissance dans le sport comme dans d'autres domaines que ceux qui savent exactement ce qu'ils veulent. Dans une oraison funèbre, la 3e vice-présidente du CNOSC Françoise Mahoungou a tracé le parcours du disparu, tour à tour élève, étudiant à l'INS et à l'ISEPS, enseignant, pratiquant du karaté et du judo, arbitre de karaté, international de judo (1982-1992), arbitre UAJ, dirigeant. Et de conclure : «Va, mon cher frère Hilaire! Va en paix et que la terre de nos ancêtres te soit légère!». Hilaire Ntoulani Ngouari a été inhumé au cimetière "Ma Campagne", à Brazzaville.

G.-S.M.

PORTRAIT

Quel avenir pour Jean Rosis Opimbat du Coton Sport de Garoua ?

La saison de football 2021-2022 au Cameroun s'est terminée sur le nouveau titre du Coton Sport de Garoua. Notre compatriote Jean Rosis Opimbat, passé par CMS du Gabon et l'AS Vegas de Brazzaville, figure parmi les artisans de ce sacre. Dans un championnat exceptionnel disputé en mode poules, d'abord, suivi des play-offs, le Coton Sport a remporté son énième titre aux dépens d'Eding Sport, au terme des tirs au but, les deux protagonistes n'ayant pu se départager (1-1) au temps réglementaire.

Le talent, Jean Rosis l'a, avec des accélérations dont il détient seul le secret. Il a encore fait beaucoup parler de lui grâce à cette qualité au cours de cette saison. Les dirigeants de son club l'avouent : Jean Rosis est difficile à contraindre quand il fonce vers les buts adverses. En 46 matchs disputés, toutes compétitions confondues, il a délivré 16 passes décisives. De quoi s'installer durablement à son poste de milieu excentré droit. Arrivé dans le club camerounais il y a deux ans, Jean Rosis avait été chaleureusement accueilli. Depuis, il s'y est adapté facilement. Engagé en Ligue des champions, lui et son club n'ont pas pu renouveler cette année leur performance de demi-finaliste lors de la saison 2020-2021. Ils ont été éliminés dès la phase de poules.

Il n'empêche. Le Congolais s'est distingué à chacune de ses apparitions sur les terrains africains.

Jean Rosis Opimbat est en prêt au Coton Sport. C'est un produit de l'AS Vegas, dont le président, Doless Oviebo, mène une politique de placement des joueurs à l'étranger. Il a cédé Rosis pour deux saisons avec option d'achat. Ce contrat est arrivé à expiration. Son club d'origine aurait reçu des offres de partout. Poursuivra-t-il son aventure avec le club du Nord du Cameroun ?



Jean Rosis Opimbat

G.-S.M.



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CONGO CÉLÈBRE SES 10 ANS



Brazzaville, le 14 juillet 2022

Le groupe Société Générale a lancé ses activités commerciales au Congo en avril 2012 à Pointe-Noire. Aujourd'hui la filiale célèbre sa 10^{ème} année au Congo et poursuit une politique de développement ayant pour ambition d'être une banque de référence sur le territoire national.

En 2022, la filiale dispose d'un réseau de cinq (05) agences, d'un espace PREMIUM et deux (02) Centre d'Affaires dédié à la clientèle entreprise à Brazzaville et Pointe-Noire. Société Générale Congo renforce ses activités de banque en enrichissant son offre de solutions et produits bancaires ; avec un dispositif pour répondre aux nouveaux besoins de la clientèle.

Le projet de transformation de la filiale a été mené pour répondre aux nouveaux besoins de la clientèle avec le lancement d'une base de produits innovants, l'amélioration de la relation client, et des propositions de solutions pertinentes de banque à distance pour construire une image durable basée sur la qualité du service.

Grâce aux expertises internationales du groupe Société Générale, et le travail en synergie avec les différentes filiales, Société Générale Congo accompagne les acteurs de l'économie congolaise à travers des offres de financement ainsi que ses partenariats signés avec l'Agence Française de Développement et Proparco.

Dans le cadre de sa politique de mécénat, SG Congo s'engage avec le Fonds National d'Appui à l'Employabilité et à l'Apprentissage (FONEA) en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle des jeunes. Environ 20 jeunes diplômés ont intégré l'équipe de la filiale.

Au cours de ces dernières années SG Congo s'est vu décernée plusieurs prix :

- **En 2018** : Le prestigieux magazine Global Banking & Finance Rewiew à SGC le titre de « Meilleure Banque Retail » au Congo
- **En 2021** : Capital Finance International (CFI.CO) a nommé SGC au titre de meilleure banque du Congo
- **En 2021** : Emea Finance a également nommé SG Congo comme meilleure banque du Congo.

“ Nous avons réussi en dix (10) ans à consolider nos acquis malgré un contexte très compétitif. Ces récompenses obtenues en tant meilleure banque au Congo sont le résultat d'une équipe engagée, professionnelle et déterminée à continuer à offrir des produits et services de qualité à une clientèle très exigeante ” a déclaré le Directeur Général de Société Générale Congo Monsieur Alain CALMELS.

Contact Presse :

Brazzaville : Ruth LOEMBA-MAKOUELA 00242 06 504 22 22 ruth.douniam@socgen.com

À PROPOS DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CONGO :

Société Générale Congo filiale du groupe Société Générale, présente au Congo depuis décembre 2011, a ouvert sa Première agence à Pointe Noire en avril 2012, suivie par l'agence de Brazzaville en février 2013. Société Générale est engagée sur un fort développement en Afrique. L'ambition de Société Générale Congo est de devenir un des principaux acteurs bancaires du pays.

Nous proposons une offre commerciale de banque universelle et avons pour vocation d'accompagner les opérateurs économiques dans le développement de leurs projets et la gestion de leurs transactions bancaires.

Notre engagement est de créer plus de proximité avec nos clients en développant la présence de notre Banque sur les réseaux numériques et sociaux, tout en assurant la sécurité des systèmes, des données et des transactions qui représentent pour Société Générale Congo, des opportunités de renforcer et d'enrichir la relation avec ses clients.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous suivre sur    puis visiter notre site internet www.societegenerale.cg